

2024

Les usages sociopolitiques de la bière au Burundi de la monarchie à nos jours (avec un focus contemporain en commune de Gisozi)

Ndayishemeze, Édouard

UB, FLSH

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1662>

Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

MASTER EN HISTOIRE ET PATRIMOINE



**LES USAGES SOCIOPOLITQUES DE LA BIÈRE AU BURUNDI
DE LA MONARCHIE À NOS JOURS (AVEC UN FOCUS
CONTEMPORAIN EN COMMUNE DE GISOZI)**

Par :

Édouard Ndayishemeze

Mémoire

soutenu et défendu publiquement en vue de l'obtention du diplôme
de Master en Histoire et Patrimoine

Sous la direction de :

Dr. Christine Deslaurier

Bujumbura, Septembre 2024

MEMBRES DU JURY

Président : Pr. Alexandre HATUNGIMANA

Directeur : Dr. Christine Deslaurier

Secrétaire : Pr. Jean Marie NDUWAYO

DÉDICACE

À mes parents ;

À mes frères et sœurs ;

À tous mes amis et connaissances ; À tous ceux qui me sont chers.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, qu'il me soit permis d'exprimer mes sentiments de reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation.

Mes remerciements s'adressent d'abord à l'ensemble des professeurs de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université du Burundi, et plus particulièrement à ceux du Département d'histoire, pour la formation, tant humaine qu'intellectuelle, dont ils m'ont fait bénéficier. Je pense en particulier à ma professeure Christine Deslaurier, qui a accepté de diriger ce travail malgré ses autres occupations. La pertinence de ses conseils méthodologiques m'a été d'une grande utilité. Qu'elle trouve ici l'expression de ma très grande reconnaissance.

Que tous mes éducateurs, depuis ceux qui ont observé mes débuts à l'école primaire jusqu'à ceux de l'université soient aussi assurés de mes plus vifs remerciements.

Ma sincère gratitude va enfin à mes parents qui ont tout fait pour me faire aimer l'école – et je crois qu'ils ont réussi. Que mes frères et sœurs, ainsi que tous mes amis, soient également satisfaits de ma franche gratitude.

RÉSUMÉ

La présence fréquente des boissons alcoolisées et particulièrement de la bière, dans la plupart des circonstances heureuses ou malheureuses qui rassemblent les Burundais, les fait souvent passer, hélas, pour des buveurs invétérés. Pourtant, la signification sociale donne à l'usage de la bière une place essentielle dans la société burundaise et ses expressions collectives. Elle apparaît en effet comme le ciment de la solidarité communautaire, l'élément catalyseur d'une bonne « causerie » et de l'entente sociale. C'est le message qui prime sur la consommation de la bière. Son utilité s'observe dans les différents domaines de la vie quotidienne. Au niveau politique la bière intervenait dans les événements officiels mais son importance et son appréciation ont changé selon les époques. Au niveau économique son utilité est incontournable pour le développement des familles et l'Etat. La consommation excessive de la bière est réprimable par les autorités en place. Le culte du *kubandwa* dans le Burundi ancien nécessitait ainsi de nombreuses cruches de boissons et dans la religion moderne les chrétiens voient différemment la consommation de la bière. Les catholiques constatent que la consommation de la bière est normale mais les protestants et les musulmans interdisent la consommation aux fidèles. La bière restait néanmoins un témoignage de reconnaissance et l'occasion de resserrer les relations dans la communauté.

ABSTRACT

The frequent presence of alcoholic beverages in almost all the happy or unhappy circumstances that bring the Burundians together would make them appear as inveterate drinkers. But its social significance gives the use of beer its good place in the united Burundian society. It appears in fact as the cement of social solidarity, as a catalyst for good conversation. This is the message that takes precedence over beer consumption. Initiation to *kubandwa* worship and divination required many jugs of drink. By this provision of drinks, the person for whom the cult of *kubandwa* was organized realized the good neighborliness of his immediate surroundings. These jugs therefore constitute a testimony and an opportunity to strengthen the good relations that exist in the community. It is an opportunity that allows for the renewal of the heart. Beer can be used in official ceremonies and the mobilization of members of political parties.

TABLE DES MATIERES

MEMBRES DU JURY	i
DÉDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
RÉSUMÉ	iv
ABSTRACT	v
TABLE DES MATIERES	vi
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	viii
AVANT-PROPOS	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE I. LE RÔLE CENTRAL DE LA BIÈRE AU BURUNDI ET SES USAGES	
INTANGIBLES DEPUIS LA MONARCHIE	9
I.1. Bière et liens socio-économiques depuis la monarchie	9
I.1.1. Les fonctions unificatrices et nourricières de la bière	10
I.1.2. La place de la bière dans les événements familiaux et communautaires.....	11
I.1.2.1. Célébrer les moments heureux (mariage et naissance)	11
I.1.2.2. Partager l'affliction (deuil et levée de deuil)	12
I.1.2.3. Les activités agricoles collectives (« Ikibiri »)	15
I.1.2.4. La construction des cases	18
I.2. L'ubushingantahe et la bière	21
I.2.1. Les qualités d'un Mushingantahe (« notable »)	22
I.2.2. L'initiation des Bashingantahe	23
I.2.3. L'investiture et les échanges de bière	25
CHAPITRE II. DISPARITIONS, ABOLITIONS ET TRANSFORMATIONS DES	
USAGES DE LA BIÈRE ENTRE COLONISATION ET	
RÉPUBLIQUE	28
II.1. Les usages disparus ou supprimés depuis la colonisation	29
II.1.1. L'intronisation du mwami (roi).....	29
II.1.2. La « fête des semailles » (« Umuganuro »).....	30
II.1.3. Les systèmes de clientèle	33
II.1.3.1. L'Ubugererwa, contrat lié à la propriété foncière.	33
II.1.3.2. L'Ubugabire, un contrat lié au don de vache.....	36

II.2. Changement d'économie, changements des pratiques.....	38
II.2.1. La bière et la monétarisation de l'économie burundaise.....	39
II.2.1.1. L'entrée de la bière indigène dans le marché monétaire	39
II.2.1.2. La réglementation de la bière et de l'alcool frelaté.	41
CHAPITRE III. CAS ILLUSTRATIF DE LA COMMUNE GISOZI.....	48
III.1. Les bières dans la vie des habitants de la commune gisozi	49
III.2. La bière des temps anciens dans la mémoire des « vieux » de Gisozi	49
III.2.1. Les bières dites « traditionnelles » et l'hydromel	50
III.2.2. L'économie locale des bières « traditionnelles » et industrielles.....	52
III.2.3. Les enjeux contemporains de la consommation de bière.....	53
III.2.3.1. Alcool et religion.....	54
III.2.3.2. Les consommations festives et leurs limites	55
III.2.3.3. L'ivrogne, la bière et ses méfaits.....	56
CONCLUSION GÉNÉRALE	59
BIBLIOGRAPHIE	61
ANNEXES.....	65

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

A.N.B	: Archives nationales du Burundi
Brarudi	: Brasserie du Ruanda-Urundi
E.N.S	: École normale supérieure
B.I.F	: Francs burundais
F.L.S.H	: Faculté des Lettres et Sciences humaines
F.C.R.U	: Franc du Congo belge et du Ruanda-Urundi
I.P.A	: Institut de pédagogie appliquée
U.B	: Université du Burundi

AVANT-PROPOS

Le présent mémoire est parmi les exigences que recommande l' Université du Burundi en vue d'obtenir un diplôme attestant la fin des études de master en Histoire et Patrimoine .

Il étudie les usages sociopolitiques de la bière au Burundi de la monarchie à nos jours (Avec un focus contemporain en commune de Gisozi).

La motivation scientifique : l'étude approfondie de ce sujet permet de connaître l'histoire sociale du Burundi et motivation personnelle en tant que natif de Gisozi , je suis supposé mieux connaître et pouvoir approcher plus facilement la vie sociopolitique des habitants de Gisozi.

Ainsi notre recherche est basée sur une enquête par une grille d'entretien semi-directif et l'observation participante.

Elle essaie de comprendre comment la bière a consolidé les relations sociales et politiques des Burundais. Montrer quels ont été les legs et ruptures liées à la consommation de la bière pendant la période coloniale et aujourd'hui encore. Elucider la place de la bière dans les célébrations familiales et nationales.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« L’histoire, une discipline longtemps associée à l’activité des États, des villes et des clercs, a ouvert peu à peu ses portes depuis quelques décennies aux mondes ruraux ». ¹En effet, comme l’évoque ici Jean-Pierre Chrétien, certains facteurs ont été longtemps négligés, notamment les formes de consommations à la campagne et ont mis du temps à représenter un intérêt particulier pour les sciences humaines. C’est dans ces perspectives nouvelles, pour l’époque, que les professeurs Joseph Gahama et Christian Thibon avaient animé, à partir de 1981, un séminaire d’histoire rurale au Département d’histoire de l’Université du Burundi, et c’est dans cette même veine, une quarantaine d’années plus tard, que je voudrais inscrire ce thème de recherche consacré aux usages sociaux et politiques de la bière au Burundi.

Pourquoi parler de la bière au Burundi et de son influence sur la vie sociale et politique du pays ? Parce que les Burundais ont un rapport à cette boisson tout à fait singulier et qu’en connaître les racines et les emplois aide à mieux comprendre leur société. Ainsi, un très grand nombre de proverbes burundais, qui touchent presque tous les domaines du savoir-vivre ensemble, font référence à la bière (en tant que boisson alcoolisée) et illustrent une vie sociale où les communautés locales et nationale se construisent sur la parole échangée autour des cruches de bière. Par exemple, on dira « *Ubunyegeri buyagira kw’igufa abagabo n’abo bakayagira ku mubindi* » (« Les fournis conversent autour d’un os et les hommes autour d’une cruche de bière ») ou encore « *Umugabo ntavumba inzoga avumba ijambo* » (« L’homme recherche les informations, plutôt que la bière ») pour exprimer la nécessité d’écouter la sagesse collective pour avancer, et montrer également que le partage et la communication avec les voisins et le voisinage, notamment autour de la bière, sont des sources de connaissance importante. On dira par exemple aussi que « *Ubwenge buva imuhana* » (« L’intelligence est comme le feu qu’on va chercher ailleurs, elle vient de chez les voisins »), ou « *Akanyoni katagurutse, ntikamenya iyo bweze* » (« L’oiseau qui ne quitte pas le sol ne saura jamais où le grain est mûr »).

Ce premier aperçu montre que la bière (*inzoga*) et la cruche de bière (*umubindi*) renforcent le lien social et l’intelligence individuelle et collective, mais bien d’autres expressions supplémentaires pourraient être signalées, qui qualifient l’échange autour de la bière comme un fortifiant de l’amitié. On dira dans certains discours devant une cruche de bière locale ou une

¹ Chrétien J.-P., *Histoire rurale de l’Afrique des Grands lacs, guide de recherche*, Paris, éd. Afera, 1983, p. 285.

bouteille de bière brassée « *Aka karwa kavuye ku mukunzi* » (« Cette bière nous est donnée par un ami ») ou alors « *Mugahe umutima ntimugahe inda kuko inda ni seha uzana* » (« Donnez-la au cœur et non au ventre, parce que le ventre réclame toujours »). "Akari munda y'umugabo gaserurwa n'akari munda y'umubindi" "In vino veritas"

"Inyama yavuye ibumpagato,inzoga iva ibunyongera"

Ces proverbes et expressions me permettent d'illustrer certaines idées que je développerai dans ce travail, en ce sens qu'ils soulignent la valeur accordée à la bière comme ferment de l'amitié et de la solidarité au Burundi. Mais avant d'en arriver là, il me faut définir un peu mieux de quelle(s) bière(s) je compte parler.

De quelles bières parle-t-on ?

Selon la définition du dictionnaire Larousse, la bière est une boisson fermentée et légèrement alcoolisée, préparée à partir de céréales germées (principalement de l'orge), et parfumée avec du houblon. Dans leur livre consacré à ce breuvage et à sa production, Vène et Le Corvaisier en donnent cependant une définition plus précise, en indiquant que la bière est « une boisson obtenue par la fermentation d'un extrait aqueux de céréales germées, additionné de houblon² ». Les origines de ce breuvage remonteraient à l'âge de pierre, à la même époque que le pain, lui-même à l'origine de la culture de l'orge³.

Au Burundi, il existe depuis longtemps différents types de boissons, les unes non alcoolisées comme l'eau ou le lait et, depuis le XX^e siècle, les boissons gazeuses, et les autres alcoolisées, comme « *umunanasi* » (alcool d'ananas), « *kanyanga* » (alcool fort à base de maïs fermenté, de millet, de manioc, de sucre et d'herbes, prohibé aujourd'hui), la bière de banane (« *urwarwa* ») ou de sorgho (« *impeke* »), et finalement les bières brassées.

C'est à la bière, véritable boisson nationale, que je m'intéressai dans ce mémoire. En kirundi, le terme générique pour la nommer est « *inzoga* » (ou *inzoga zambiye*, les boissons alcoolisées), qui renvoie à l'ensemble des boissons fermentées. Ce terme générique désigne ainsi à la fois les bières de production locale et artisanale, telles les bières de banane et de sorgho, qui constituent un apport nutritif important dans le régime alimentaire de la population rurale, et les bières

² Vène J. et Le Corvaisier H., *La bière et la brasserie*, Paris, PUF (coll. Que Sais-je ?, n° 440), 2e éd., 1967, p. 6.

³ Dictionnaire français (www.fr/definitionsboissons, consulté le 22/10/2023).

industrielles, brassées sur place dans le pays (Primus, Amstel), ou importées (Heineken, Skol). Ces dernières, les bières de brasseries, sont exclusivement produites dans des industries, au contraire des bières locales. Créée en 1955 sous le nom de « Brasserie du Ruanda-Urundi », la principale industrie de bières au Burundi est la Brarudi, devenue « Brasserie et limonaderie du Burundi » en 1963, après l'Indépendance du pays. Cette brasserie fabrique des bières commerciales sous l'appellation de Primus et Amstel, cette dernière sorte se déclinant de nos jours en Primus, Amstel blonde (dite aussi Amstel *beer*), Amstel Royale et Amstel Bock (brune/ambrée).

Elle dispose de deux usines, la plus ancienne à Bujumbura, et la plus récente à Gitega (la Bragita), fondée en 1985 pour produire l'Amstel blonde et l'Amstel Bock. L'Amstel blonde (ou *beer*) est embouteillée en 33cl ou en 65cl, et la Bock est disponible depuis 2012 en 33cl. La grande Amstel et la grande Primus restent les plus populaires de toutes les bières, en tout cas en commune Gisozi où j'ai plus particulièrement enquêté, les petites Amstel étant peu disponibles dans les cabarets.

2. Pourquoi s'intéresser à la bière ? Sujet et problématique

Depuis fort longtemps les bières de sorgho (*impeke*) et le vin de bananes (*urwarwa*) ont joué un rôle primordial dans la collaboration sociale et politique, la solidarité, la convivialité, l'unité et le renforcement de l'amitié, ainsi que d'une manière générale, dans une commensalité de breuvage construite pas à pas dans les grandes et petites cérémonies qui ponctuent à rythme régulier la vie familiale et collective. Aujourd'hui ces bières « traditionnelles » restent largement consommées, mais les bières industrielles ont également repris leur rôle, notamment en ville et dans les petites agglomérations urbaines.

La bière accompagne de longue date le déroulement d'activités symbolisant la solidarité entre les Burundais comme par exemple la construction d'une maison, les activités agricoles comme celles dites « *ikibiri* ». Le travail est collectif *guhinda ikibiri*, et il ne s'agit jamais de travail forcé. Un dicton rappelle en effet que les corvées ne « tuent » que les absents (« *Akazi k'i bwami kica uwicaye* »).

Au-delà de ces aspects communautaires, l'usage politique de la bière a également longtemps été en relation étroite avec la monarchie, ses célébrations et ses processus de légitimation. Par exemple, lors de la fête annuelle des semailles (*umuganuro*) qui était non seulement une

célébration royale mais aussi une fête nationale par excellence, la bière coulait à flots. Cette grande fête était l'occasion pour le roi (*mwami*) de lancer le signal du début des semailles du sorgho pour tous les habitants du pays.

Celles-ci débutaient vers la fin du mois de décembre et la récolte pour une récolte qui allait avoir lieu au cours de la saison sèche suivante, en juillet-août⁴. A cette occasion, le roi pouvait mesurer jusqu'où allait sa puissance et son autorité, car manquer à cette tradition était un signe manifeste de rébellion. Lors de l'intronisation d'un nouveau roi aussi, ou au cours des cérémonies d'investiture des *Bashingantahe* (« sages ») et après que ces derniers aient tranché les palabres, la bière était présente en quantité. En fait, à quelque niveau que ce soit, national ou local, partager des bières étaient indispensable pour faciliter le dialogue entre les individus, au sein de la société, et vis-à-vis des autorités.

Ce rôle éminent de la bière dans les rapports sociaux et politiques au Burundi ne s'est pas éteint avec la colonisation mais persisté jusqu'à aujourd'hui. Certes pendant la période coloniale, la consommation de la bière a été réglementée au fur et à mesure et l'administration coloniale, avec l'appui des missionnaires, a régi, voire interdit, à son gré la consommation et la commercialisation des boissons alcoolisées dans ses territoires. Mais finalement à l'heure actuelle, la bière accompagne encore et toujours les grandes festivités publiques, avec par exemple des campagnes de sponsoring et des distributions gratuites que les Burundais apprécient fort. Son rôle reste crucial dans la culture burundaise, ce qui d'ailleurs s'exprime bien dans la multiplication des appellations qu'on lui attribue en fonction des circonstances. Exemple urukanywa, Impabwabantu, Inyobwa, Umubira (levée de deuil) etc.

Je souhaiterais donc développer dans ce mémoire une étude de la bière (au sens générique), qui traitera les périodes historiques depuis la monarchie jusqu'à nos jours afin de voir quelles ont été les phénomènes qui se sont perpétués d'une époque à l'autre, quels sont les legs sur lesquels se base la consommation de bière aujourd'hui et quelles ruptures dans sa consommation la période coloniale a pu introduire. Je m'interrogerai ainsi sur la manière par laquelle la bière locale a pu consolider les relations socioculturelles ainsi que l'organisation politique du Burundi dans les temps anciens.

⁴ Bahenduzi M., *Le Muganuro et l'umwaka, deux fêtes rituelles du Burundi ancien*, Bujumbura, mémoire ENS, 1977, p. 1.

La bière a-t-elle participé d'une manière ou d'une autre à la prospérité économique de la société burundaise d'autrefois ? A-t-elle été un vecteur d'unité nationale comme souvent on le dit ? Ensuite, peut-on considérer que l'introduction de la bière industrielle, sous la colonisation en particulier, a bouleversé ce rôle « traditionnel » de la bière et le quotidien des Burundais ? Si c'est le cas, comment cela s'est-il produit ? Par exemple, peut-on envisager que l'introduction de la bière industrielle dans le pays ait rendu les Burundais plus intempérants que lorsqu'ils consommaient de la bière locale ?

À ce titre peut-on imaginer que ces transformations aient alors plus attiré l'attention des autorités coloniales, qui se seraient alors chargées de punir l'ivresse publique ?

Ce qui est à peu près sûr en tout cas, c'est que certains usages des boissons alcoolisées ont changé durant la période coloniale. Quels sont les indicateurs historiques ou contextuels qui peuvent nous permettre de le déterminer ? Quelles ont été et quelles sont les législations concernant la bière que les dirigeants ont mises en place, qu'il s'agisse de sa consommation, de sa production, de sa vente ou de ses effets ? Aujourd'hui, qui boit des bières locales ou des bières industrielles et qui peut s'en offrir ou en offrir à d'autres ?

Telles sont quelques-unes des questions auxquelles j'essaierai de répondre dans ce travail qui s'articulera autour de trois chapitres. Le premier reviendra sur les usages sociaux, politiques et économiques de la bière à l'époque monarchique et ce qu'il en resté malgré les changements opérés avec l'intrusion coloniale dans le pays.

Le second pointera plus spécifiquement ce qu'il en ait à l'heure actuelle des usages de la bière, abolis ou transformés, ou encore conservés comme autrefois. Enfin le dernier chapitre mettra en lumière certaines données liées à la consommation et à la valeur de la bière dans la commune de Gisozi. Pour répondre à toutes ces questions, j'ai en effet décidé de mener des enquêtes spécifiques dans cette commune dont je suis originaire et où résident encore mes parents, et dans les limites entre les provinces de Muramvya et de Mwaro, deux entités territoriales qui n'en formaient qu'une à l'époque monarchique et formaient le creuset de la royauté burundaise.

3. Sources et méthode

J'ai choisi ce sujet parce qu'il me semble pouvoir contribuer à la connaissance de l'histoire sociale du Burundi, comme je l'ai dit plus haut, mais aussi pour d'autres raisons qui m'ont paru légitimes. Par exemple, au cours de mes recherches, j'ai lu plusieurs ouvrages généraux, des articles, des mémoires et des thèses consacrés aux legs et aux ruptures engendrés dans l'usage de la bière au Burundi entre la période coloniale et la période contemporaine, notamment avec l'introduction des bières brassées et industrielles. Cependant, à ma connaissance, parmi tous ces travaux, aucun n'a jamais porté un accent particulier sur la commune de Gisozi, et il m'a semblé intéressant de le faire, puisque je connais bien les gens sur place. Ainsi, certes les sources écrites pour aborder mes questions de recherche ne sont pas si abondantes, les chercheurs nationaux et internationaux ayant produit peu d'études pour nourrir l'historiographie burundaise, mais heureusement une diversification a été possible grâce aux enquêtes orales et aux sources écrites.

Pour ces dernières, j'ai par exemple pu trouver au Département des Archives nationales du Burundi (ANB) un fonds d'archives disponible à propos de la commune Gisozi. Et j'ai complété ces informations par des enquêtes menées dans cette même commune auprès de résidents, des consommateurs de bière âgés par exemple, vus comme des gardiens du patrimoine, ou encore des femmes sachant brasser la bière. D'une manière générale, j'ai essayé de rencontrer un vaste échantillon de la population, et même les élèves. Ces enquêtes, menées grâce à des guides d'entretien que j'ai annexés à ce mémoire, se sont avérées très riches.

4. L'Enquête : préparation et méthode des entretiens

Mon sujet a été traité dans une perspective anthropologique. Les éléments que j'ai analysés proviennent d'enquêtes menées sur le terrain à Gisozi, en terrain connu. Pour préparer ce travail, j'ai essayé d'observer les méthodes adaptées à ce genre de recherche, qui selon Muchielli, se subdivisent en trois catégories : « Les méthodes d'observation, les méthodes d'interview (individuelle ou collective), les questionnaires. Ces derniers sont de deux genres : les questionnaires dites d'auto-administration (le sujet seul devant le questionnaire pour y répondre) et les questionnaires par les enquêteurs (l'enquêteur pose des questions et note les réponses)⁵.

⁵ Muchielli R., *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale.*, Paris, ESF, 9^e éd., 1990, p. 7.

» Après avoir lu cet auteur et m'être confronté au terrain, je me suis aperçu que la méthode par observation participante évoquée par Muchielli était la plus adaptée aux recherches anthropologiques que je voulais mener. J'ai alors élaboré un questionnaire que j'ai par la suite utilisé dans les enquêtes (voir Annexes).

Avant d'aller sur terrain, j'ai d'abord fait une préparation de l'enquête, en tenant compte d'abord de l'univers et de la population auprès de laquelle je souhaitais enquêter. J'ai ensuite préparé mon matériel : un stylo et un carnet pour prendre des notes, et un téléphone pour prendre des photos, le cas échéant. Enfin je me suis rendu sur le terrain avec une lettre de recommandation pour ma recherche dûment signée par l'administrateur de la commune. J'ai identifié les différentes personnes qu'il me semblait important de rencontrer pour recueillir des informations (des personnes âgées, des plus jeunes, des femmes... voir la liste en annexe).

J'ai dressé une liste de questions que j'ai soumises aux informateurs, dans genre de questionnaire que Roger Muchielli appelle « questionnaire par enquêteur » : il s'agit d'interagir avec la personne interrogée à l'aide d'un questionnaire, et de noter ou enregistrer les réponses. J'ai préféré noter dans un carnet les réponses plutôt que les enregistrer, et mes questions ont été ouvertes, afin que les personnes puissent s'exprimer librement, par exemple sur le déroulement des célébrations, ou les moments de la consommation de bière en commun. J'ai mené mes enquêtes au mois d'octobre 2023, en commençant toujours par me présenter et rassurer mes interlocuteurs sur le fait que mes questions allaient être utilisées exclusivement pour un travail académique. Tous mes informateurs ont été unanimes à affirmer que la bière jouait un rôle très important dans la société burundaise dans tous les domaines (économique, politique et social), et ce depuis des siècles, j'y reviendrai.

Bien que j'aie été en terrain connu à Gisozi, chez mes parents, j'ai rencontré parfois des difficultés pour poursuivre mon travail de recherche. D'abord, alors que je ne suis pas bien riche, plusieurs informateurs m'ont demandé de l'argent ou de la bière avant de me fournir les informations. J'étais déjà en plein dans mon sujet, mais sans capacité financière ! Ensuite j'ai rencontré beaucoup de problèmes de connexion et de coupures d'électricité qui n'ont pas facilité mon travail. Mais malgré tout, l'important était de mener à terme le projet que j'avais envisagé au départ, et finalement j'ai terminé mon travail, c'est-à-dire que j'ai reçu les informations nécessaires.

CHAPITRE I. LE RÔLE CENTRAL DE LA BIÈRE AU BURUNDI ET SES USAGES INTANGIBLES DEPUIS LA MONARCHIE

Dans la vie d'un Burundais ou d'une Burundaise, la bière joue un rôle éminemment important, car le dialogue est beaucoup plus plaisant autour d'un verre. Ce breuvage est présent dans tous les grands rendez-vous civils et les cérémonies sociales, tant heureuses que malheureuses, tout comme dans la plupart des événements à connotation politique, et ceci dure depuis des siècles. De nos jours, on peut noter le maintien d'un grand nombre de ces occasions d'échanger des conversations et partager une certaine unité autour de la bière datant des périodes les plus anciennes, c'est-à-dire que malgré les bouleversements engendrés par l'intrusion coloniale et celle des religions du Livre dans la société burundaise, il reste toujours, dans des occasions sociales et politiques en particulier, des « moments » privilégiés où la consommation de bière est quasiment obligatoire pour les Burundais. C'est ce que j'appelle « les usages intangibles » de la bière au Burundi, qui d'ailleurs s'ouvrent dès l'opération la plus courante de la vie des Burundais: la politesse veut que lorsque vous achetez de la bière de banane, vous en donniez à tout le monde sans vous poser de question, et dans ce cas lorsqu'on se la voit offrir, on ne s'encombre ni d'un « s'il te plaît » ni d'un « merci » qui sont pourtant de convenance parmi les Européens.

I.1. Bière et liens socio-économiques depuis la monarchie

Dans le cadre de la société ancienne et jusqu'à nos jours, l'entretien des relations amicales avec l'entourage, les jours des fêtes ainsi que lors de la réalisation de certaines activités collectives, était facilité par la consommation en commun d'une ou de plusieurs cruches ou pot de bière. Cette consommation collective de bière était partout présente dans les temps monarchiques⁶, et elle était encore pendant la colonisation au centre des relations sociales dans le pays. Ainsi Philippe Leurquin observait à la fin des années 1950 que « la bière [faisait] l'objet de transactions constantes » et qu'elle était nécessaire à tout instant de la vie sociale.⁷

⁶ Mworoha É., *Peuples et rois de l'Afrique des Grands lacs. Le Burundi et les royaumes voisins*, Dakar, Nouvelles éditions africaines, 1977, p. 258.

⁷ Leurquin, P., *Le niveau de vie des populations rurales du Rwanda-Urundi*, éd. Nauwelaerts, Louvain, 1960, p.115

Certaines de ces caractéristiques sont restées intactes à l'heure actuelle, et je commencerai par détailler celles-ci.

I.1.1. Les fonctions unificatrices et nourricières de la bière

La présence si fréquente de cette boisson alcoolisée dans presque toutes les circonstances qui rassemblent les Burundais, aujourd'hui comme jadis, les ferait passer pour des buveurs invétérés aux yeux de n'importe quel observateur. Cela est peut-être valable pour certains, mais en réalité sa signification sociale donne à l'usage de la bière une place spéciale dans la société burundaise. Elle apparaît en effet comme le ciment de la solidarité sociale, comme l'élément catalyseur d'une bonne « causerie » dans laquelle c'est le message qui prime sur la consommation de bière – un message tendant à promouvoir l'unité des personnes qui partagent le breuvage.

Ce rôle unificateur de la bière s'est toujours fait remarquer dans les fêtes et les petites rencontres sociales, depuis la période monarchique. Souvent, pour renforcer les bonnes relations avec les amis et les voisins, celui qui possédait de la bière les invitait à la partager, ce qui avait pour objectif et conséquence de renforcer les liens communautaires. La bière aidait à normaliser les relations amicales individuelles ou collectives, comme plusieurs proverbes et expressions en kirundi l'indiquent. Par exemple, on disait « *Umugabo ntavumba inzoga avumba ijambo* », ce qui signifiait que l'homme ne buvait pas pour satisfaire des besoins biologiques, mais plutôt pour donner sens à l'information et à la solidarité dans ce cadre. Lors de son discours de circonstance (*ijambo*), l'organisateur de la fête prononçait les mots « *Inda ni bahomora murashira k'umutima ushima ntimushire kuwushi ha* », c'est-à-dire qu'il insistait pour que la consommation de bière offerte n'ait pas pour objectif d'assouvir la soif mais de tenir ce geste à cœur.

Cela dit, il ne faut pas omettre de souligner que d'autres expressions au contraire stigmatisaient l'avidité des Burundais devant leur cruche et le besoin physiologique de nourriture que venait combler la bière. Lorsque l'on disait par exemple « *Ubunyegeri buyagira kw'igufa* » (« Les fourmis se rencontrent autour d'un os ») ou encore « *Inkware ifatirwa n'umuguruka* » (« La perdrix est retenue par le son de sorgho »), il s'agissait bien, en comparant les hommes à des animaux, de mettre en lumière les aspects nourriciers du breuvage dans son pot.

I.1.2. La place de la bière dans les événements familiaux et communautaires

Il existe dans la société burundaise ce qu'on appelle « *guterera* », qui suggère que dans certains moments ou occasions, une fête est un phénomène indispensable, pendant laquelle ceux qui sont concernés par un événement doivent faire appel aux voisins, amis et parents pour obtenir une aide dans leur situation. Les fêtes constituent alors un moyen de se reconnaître les uns et les autres, une occasion pendant laquelle de nombreuses personnes se rencontrent et parviennent à créer ou entretenir un lien d'amitié. De surcroît, c'est aussi une manière de jauger l'accueil que la famille invitante réserve à ses hôtes, ce qui nourrit les représentations sociales au sein des communautés locales.

Du plus loin que l'histoire orale et écrite du Burundi puisse nous éclairer, la célébration des événements heureux ou malheureux touchant une famille a toujours été accompagnée par la distribution et le partage de cruches de bière. Ceci était valable dans la période monarchique, n'a pas varié pendant la colonisation malgré les coups de boutoir législatifs des autorités européennes contre l'alcool et l'alcoolisme, et reste aujourd'hui de vigueur, même si les cruches en céramique ont depuis été transformées en bouteille de verre. Je reviens dans les paragraphes qui suivent sur les principales occasions de ces partages familiaux et communautaires.

I.1.2.1. Célébrer les moments heureux (mariage et naissance)

Le mariage était une célébration éminemment importante demande beaucoup de préparation et nécessitant l'apport de nombreuses cruches ou pots de bières, distribuées à différentes étapes du processus et provenant de différentes régions. Les démarches entreprises pour se marier se déroulaient au grand jour, et c'est autour de la bière qu'on se rassemblait pour en discuter.

Le mariage comprenait donc plusieurs étapes qui toutes occasionnaient distribution et partage de bière. La première était ce qu'on appelle « *gusasirwa* », ce qui veut dire « solliciter une audience » dans une famille, afin de demander une fille en mariage. Un notable chargé d'introduire la demande, accompagné de quelques cruches bière, prenait la parole après avoir bu un bon coup et informait ses hôtes du but de la visite.

Ensuite, une fois la demande acceptée, la grande cérémonie de mariage était organisée et se déroulait dans la famille du garçon qui accueillait la mariée⁸. Cette dernière demandait l'aide

⁸ Bigangara J.-B., *Mariage chrétien et mariage traditionnel burundais : divergences, convergences et perspectives d'intégration*, Bujumbura, Presses Lavigerie, 1989, p. 77.

des parents et des amis pour la fourniture en bière afin de mener à bien la fête. Ainsi, grâce à la bière, un climat de joie accueillait la mariée dans sa nouvelle famille.

D'autres fêtes de moindre importance suivaient alors, qui toutes occasionnaient encore des distributions de bière : *gutwikurura*. La fête du « *guca mumarembo* » notamment était une réunion festive et arrosée au cours de laquelle les parents de l'épouse venaient lui rendre visite deux ou trois mois après son mariage. En réciprocité se tenait aussi le « *kuja kuramukanya kwa sebukwe* », qui correspondait à la visite du gendre à ses beaux-parents.

Comme les noces, la venue au monde d'un nouveau-né était l'un des événements les plus heureux dans la vie d'un Burundais, un moment de joie et de fierté que tout le monde voulait partager : la nouvelle créature tant attendue, tant aimée, était finalement arrivée ! La fête liée à la naissance était organisée en famille (*gusohora umuvyeyi*). Le père, dès la naissance de son enfant, envoyait un messenger pour inviter les membres de sa famille à se réjouir ensemble d'accueillir un nouveau membre venu agrandir la famille. Dès que les grands-parents apprenaient la nouvelle, ils envoyaient une cruche de bière dite « *igikandamuvyeyi* » dont la fonction était de redonner de la force. Certains parents, les voisins et quelques amis, étaient aussi présents, et même si la fête n'était pas très grande, chaque participant venait avec une cruche de bière.

I.1.2.2. Partager l'affliction (deuil et levée de deuil)

Au même titre que les événements heureux, la mort d'un père, d'une mère ou d'un enfant entraînait toujours un rassemblement d'individus plus ou moins proches autour de cruches de bière. Dans ces moments durs le rôle de la bière était très important, puisqu'autour du breuvage les visiteurs engageaient une conversation pour consoler la famille éprouvée.

Juste après l'enterrement du défunt, sa famille s'organisait pour disposer d'un peu de bière à offrir à ceux qui avaient participé à l'inhumation. C'est ce qu'on appelait « *gukaraba* », c'est-à-dire se débarrasser de la mauvaise terre de la tombe, et ainsi s'éloigner de la mort.

Tandis que la famille était en deuil, dans les jours suivants les amis intimes venaient présenter leurs condoléances à la famille éprouvée avec de la bière. Plus tard enfin avait lieu la « grande levée de deuil ». Cette dernière célébration avait lieu quelques mois après la mort . La famille

préparait des cruches de bière et cette fois-ci, tous les amis et le reste des parents étaient mis au courant de la perte. En réalité, la famille concernée ne demandait pas d'aide en bière : celui qui se présentait savait d'avance qu'il était dans l'obligation morale d'apporter la boisson pour montrer son attachement au défunt. Les cérémonies débutaient par la consommation d'une bière dite « de lait » que buvaient les membres de la famille d'abord, puis les participants n'ayant plus leur père.

Le « kubandwa »

Plus réduite car les initiés n'étaient pas tous les hommes burundais, la consommation de bière s'exprimait aussi dans le domaine spirituel et religieux, lors de l'initiation au culte du « *kubandwa* » ou lors des séances de divination, qui nécessitaient beaucoup de boissons. Ainsi une personne pour laquelle on organisait le culte de *kubandwa* pouvait se rendre compte des bonnes relations avec son voisinage immédiat en fonction de la quantité de boisson fournie. Les cruches apportées constituaient un témoignage de ces bonnes relations et une occasion de resserrer les liens existant dans la communauté. À cette occasion en effet s'opérait une sorte de « renouvellement du cœur », ce qui ressort de l'expression utilisée après la consommation de bière qui rappelle que la bière était une nourriture du cœur : « *Muruhe umutima ntimuruhe inda kuko inda ni bahomora, ni seha uzana* » (« Prenez cette bière en guise de reconnaissance fraternelle et non pour assouvir la soif »)⁹. Bien sûr aussi, pendant ce culte religieux du *kubandwa*, les Burundais offraient de la bière pour solliciter une intervention divine favorable¹⁰.

Bien que la pratique du *kubandwa* soit désormais beaucoup plus discrète qu'auparavant, la religion chrétienne ayant durablement porté atteinte aux anciennes croyances burundaises depuis la colonisation, il est très crédible que ce type d'initiation, les requêtes de personnes faisant appel à cette intercession et la ventilation des cruches de bières soit toujours aussi importantes actuellement. Mes enquêtes à Gisozi n'ont pas pu éclairer ce point particulier, mais il serait étonnant que des adeptes du *kubandwa* ou d'autres procédures de divination n'existent plus dans le pays... lesquelles les habitants d'un village ou les membres d'une grande famille sont collectivement « propriétaires » d'un terroir qu'ils cultivent en commun. À leur tête se trouve en général un « maître de la terre », souvent le chef du village, qui en est en fait le véritable propriétaire, les autres membres de la communauté n'en ayant que l'usufruit¹¹.

Il n'en était pas ainsi au Burundi dans les temps anciens (et il n'en est toujours pas ainsi aujourd'hui) : chaque famille nucléaire possédait sa propriété, petite ou grande, et l'exploitait

⁹ Rodegem F. M., *Sagesse kirundi. Proverbes, dictons, locutions usités au Burundi*, Tervuren, MRAC, 1961, p. 299.

¹⁰ Avant l'introduction du christianisme, les Burundais croyaient en une puissance unique de caractère divin, *Imana*, qu'il peut être autorisé de comparer à un Dieu.

¹¹ Gourou P., *Les pays tropicaux*, PUF, 1969, p. 54.

individuellement. À la mort du père, la terre était léguée aux fils qui se la partageaient. Dans ce contexte, les activités collectives étaient une adaptation socio-économique qui permettait de combler le fait que les échanges monétaires n'existaient pas encore et qu'il fallait souvent demander une aide au-delà de sa propre famille pour pouvoir effectuer des tâches un peu lourdes. Ces activités en commun comprenaient la construction des cases d'habitation notamment, ainsi que l'*ikibiri*, par lequel je commencerai le développement qui suit. Dans toutes ces réalisations, la bière était à la base des activités.

I.1.2.3. Les activités agricoles collectives (« *Ikibiri* »)

Dans son dictionnaire rundi-français datant de 1970, le père Firmin Rodegem définit le terme « *ikibiri* » comme une « équipe d'ouvriers piochant ensemble¹² ». Il précise aussi que le fait de travailler collectivement était dit « *guhinda ikibiri* », c'est-à-dire « piocher en cadence¹³ ».

Dans le Burundi ancien, mais aussi actuellement, l'*ikibiri*, qui était donc un travail collectif opéré sur des champs individuels, se présentait sous deux formes, selon que l'on était riche ou plutôt modeste.

Lorsqu'un homme riche souhaitait convoquer une équipe d'hommes pour travailler pour lui, il commençait d'abord par chercher de la bière, en la commandant pour s'assurer qu'elle soit en quantité suffisante le jour du travail. Deux ou trois jours avant que la bière ne soit prête, l'organisateur des travaux allait inviter les jeunes gens de son entourage. Il leur assurait qu'une bonne bière en récompense était toute prête. Lors de mes enquêtes à Gisozi en octobre 2023, j'ai rencontré un vieillard, Simon Suguru, qui m'a expliqué que l'organisateur choisissait dans les différents *rugo* (maisonnées) de son voisinage des jeunes gens ayant des bras et des reins solides¹⁴.

Le jour où les travaux avaient été fixés, la femme de l'organisateur préparait de la nourriture pour tous les travailleurs, que l'on appelait « *impembo* » (« rémunération »). Le matin même, les travailleurs pressentis se choisissaient un *Mushingantahe* de confiance qui allait goûter à la bière pour vérifier que la qualité et la quantité était suffisante. S'il était satisfait, les hommes pressentis pour travailler, dont le nombre oscillait entre 12 et 20 individus (le groupe pouvait atteindre une trentaine de personnes, tout dépendait de la richesse de l'organisateur), prenaient

¹² Rodegem F. M., *Dictionnaire rundi-français*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, 1970, p. 209.

¹³ Ibid.

¹⁴ Entretien avec Simon Suguru, Rubaho, 13 octobre 2023

leurs houes, et vers 7 h le labour commençait. Entretemps, l'invitant avait apporté de la bière au champ : un gros pot de deux cruches par exemple pour une équipe de 20 hommes.

Vers 10 h du matin, après avoir cultivé deux bandes de terrains (*ibivi*), l'un des travailleurs, le notable qu'on avait choisi pour goûter la bière le matin, invitait les hommes par petits groupes pour boire.

Cette bière était dite « *akavunamusase* » (« la bière qu'on prend vers midi ») et sa fonction était de redonner aux travailleurs vigueur et enthousiasme, comme l'écrit Banderembako : « il fallait de la bière pour leur donner la force et le dynamisme, et étancher la soif causée par la dureté du travail¹⁵ ». C'est après la consommation d'*akavunamusase* que l'animation devenait intense, comme en témoigne Pierre Ruvuto que j'ai interrogé en 2023 :

« Ils labouraient en chantant, en criant avec joie. À regarder comment ils jetaient et secouaient les houes en l'air en cadence avant de fendre la terre, c'était extraordinaire¹⁶ ».

Il ressort de ce court témoignage que le labour en commun se présentait comme un véritable spectacle. Quand l'écho de leurs voix se propageait dans les environs, d'autres gens venaient les épauler, sans même avoir été mandés par l'organisateur des travaux. Ils accouraient comme pour participer à un spectacle, mais l'invitant n'avait aucun compte à leur rendre concernant la bière. On les appelait « *abakirizi* » (« ceux qui donnent un coup de main »), et ces spectateurs repartaient au bout d'un certain temps.

Vers midi, on apportait à manger aux travailleurs. Si la bière *akavunamusase* était épuisée, on apportait une autre cruche de bière, comme une sorte d'apéritif précédant le déjeuner. Les travailleurs entamaient alors de manger la nourriture disponible sur les vans. Après le repas, chacun buvait encore un peu avant que l'équipe ne revienne au travail. La quantité de bière restante était réservée au soir. Cette bière prise pendant la journée et la nourriture allant avec constituaient ce qu'on appelait « *agahembo* » (« petite rémunération »). Vers 15-16 h, le travail de labour était achevé, et l'équipe des travailleurs se rendait chez le patron du jour pour prendre le dernier gros pot de bière.

¹⁵ Banderembako F., « Le rôle de la boisson dans l'économie traditionnelle », *Que vous en semble ?*, n° 24, 1975, p. 15.

¹⁶ Entretien avec Pierre Ruvuto, Musimbwe, 17 octobre 2023.

Grâce à l'*ikibiri*, il était possible de cultiver en un jour un espace qu'une personne aurait mis un ou plusieurs mois à labourer. Dans ce moment, et contrairement à ce qui se passait dans d'autres fêtes où les gens buvaient selon leur rang social, la bière d'*ikibiri* était prise en commun, comme s'il s'agissait du travail en commun qui continuait. En effet, tous les participants étaient des « *bakozi* » (« travailleurs ») et la seule distinction qui était faite l'était à l'endroit des personnes qui s'étaient auto-invitées... Les travailleurs qui avaient reçu l'invitation se groupaient à part et buvaient ce qu'on appelait « *inzoga y'agahanduro* », une bière de récompense pour les invités de marque ayant participé au dur labeur. Après avoir bu ensemble un bon coup dit « *agahunguravu* », ils appelaient les *abakirizi* et partageaient le reste avec eux. Ce sont les travailleurs qui décidaient de leur donner à boire ou non¹⁷.

Le moment venu, l'organisateur des travaux prenait la parole et disait aux travailleurs: « Voilà la récompense que je vous offre pour le service rendu. Si jamais j'ai besoin de vous demain, venez encore une fois m'aider ». Leur représentant répondait : « Nous te remercions beaucoup. Mais offre nous encore à boire. On dit que celui qui t'a offert à boire, c'est lui qui t'en donne davantage ». S'il restait encore de la bière, l'invitant remplissait alors à nouveau la cruche.

Au fur et à mesure que les gens buvaient, s'installait parmi eux une ambiance de joie. L'atmosphère se détendait, la fatigue se dissipait. Un peu d'ivresse déclenchait finalement les chants et les gens se mettaient à danser. Comme on le voit, le labour d'*ikibiri* se transformait à la fin en une véritable fête, mais à laquelle ne participaient que des hommes. Ce moment de partage était extraordinaire pour un jeune homme non encore promu *Mushingantahe*. En effet, en utilisant le même chalumeau qu'un notable, il se sentait un peu devenir son égal. Il découvrait qu'un *Mushingantahe* était un homme comme les autres, et il nourrissait davantage l'envie de devenir un jour notable comme le souligne Jean-Pierre Nzeyimana dans son mémoire¹⁸.

Lorsque l'*ikibiri* était organisé par des gens plus modestes, celui qui avait besoin d'aide faisait appel à ses parents et amis pour qu'ils l'épaulent en lui apportant quelques cruches de bière et des provisions car il n'avait pas les moyens de réunir cela tout seul. De la sorte, il avait de

¹⁷ Ce paragraphe s'inspire d'une enquête réalisée par Jean-Pierre Nzeyimana auprès de Birantagaye le 3 septembre 1991 à Busangana, disponible dans son mémoire (Nzeyimana J.-P., *La bière dite indigène dans la vie des Burundi des années 1930 à nos jours : le cas de la région Bukeye-Muramvya*, Bujumbura, mémoire UB, 1992).

¹⁸ Nzeyimana J.-P., *op. cit.*

quoi offrir aux travailleurs à boire et pour ses sustenter. Dans cette circonstance, les invitations à l'*ikibiri* étaient lancées par la famille, et contrairement au cas précédent, hommes, femmes et enfants venaient en même temps. Ici, on entrait de plain-pied dans le domaine de l'entraide qui caractérisait la société pré-monnaire du Burundi ancien.

C'est ainsi que pendant la saison culturelle chaque famille organisait ce genre de travaux à tour de rôle. On buvait comme dans le premier cas évoqué, et toute la période culturelle se transformait en une saison de fête. Ce type de pratique a perduré dans le temps, même si l'introduction de l'économie monétaire et le développement de la consommation de bières industrielles ont transformé les rapports établis à ce moment.

I.1.2.4. La construction des cases

À l'instar des travaux agricoles, la construction des cases d'habitation privées était aussi une affaire collective et suivait le même processus de don de bière et nourriture en échange de ce service. La bière pour agrémenter le travail et étancher la soif des travailleurs était à la base de cette activité, comme une récompense. Après avoir invité les gens à l'aider, le bâtisseur mettait à leur disposition neuf cruches de bière¹⁹. Mais contrairement à ce qui se passait pour l'*ikibiri*, ici il existait trois groupes distincts de personnes selon le travail qu'elles allaient accomplir, et chaque groupe buvait séparément suite à la diversification des tâches.

Pour la construction proprement dite, les travaux se faisaient simultanément. Avant de préparer le terrain, on buvait un peu de bière sur le site de la construction dans une sorte de rite qu'on accomplissait obligatoirement : de la bière était versée dans une petite cruche jusqu'à ce qu'elle déborde, puis l'un de ceux qui allait construire versait de la bière dans unealebasse ; il mettait ensuite de la bière dans sa bouche et parcourait tout le site en la crachant par terre. Ce rituel qu'on appelait « *gutota ikibanza* » avait pour fonction de chasser les mauvais esprits, le python²⁰, et de prévenir contre l'ensorcellement. Une fois réalisé, la construction pouvait commencer.

¹⁹ Entretien avec Simon Suguru, Rubaho 13 octobre 2023.

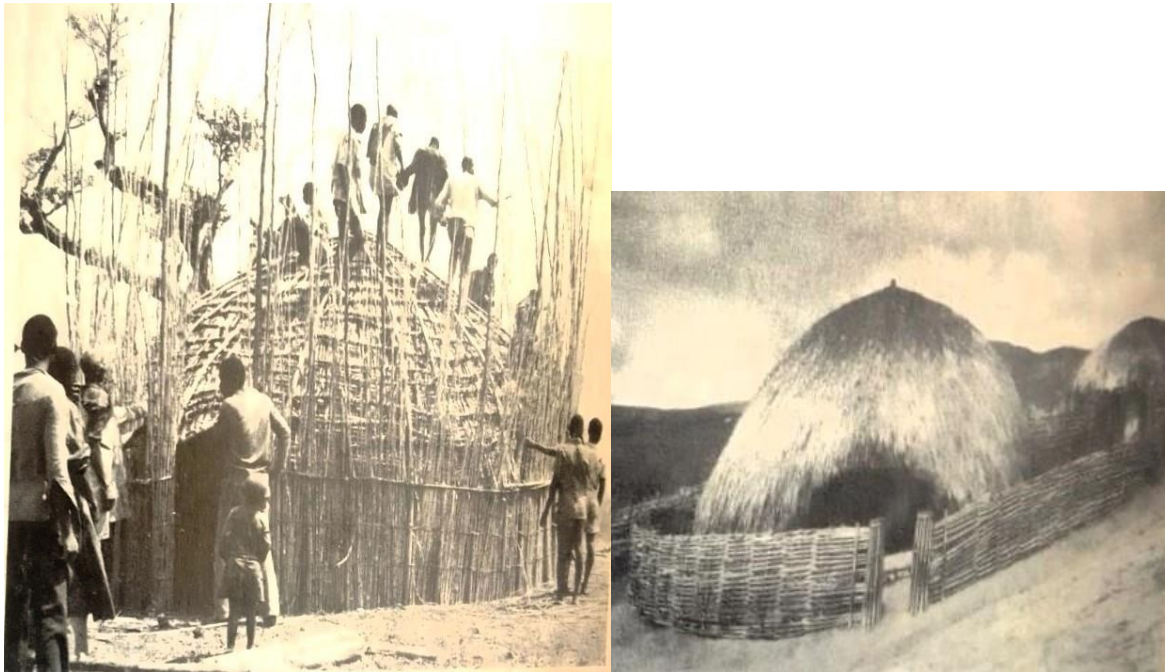
²⁰ Les burundais pensaient autrefois que vivait sous la terre un python susceptible de rendre infirmes les enfants.

Le premier groupe se chargeait de chercher les « *imiganda* » (perches), puis préparait le terrain. Ce travail terminé, le maître d'œuvre qui faisait construire offrait une cruche de bière dite « *ubuseruravu* » ou « la bière de terrain ». Ce même groupe plantait les piquets et tissait la pierre angulaire de la case (*ikoma*) dite « *inagitanganika* ». Après quoi, le patron du jour versait un gros pot de bière de deux cruches.

Entretemps, un autre groupe tissait la toiture. Quand cette dernière était prête, on verse aux travailleurs de ce groupe une cruche de bière. Après cela, ces derniers liaient la toiture au cerveau (*ikoma*) et le bâtisseur leur offrait cette fois-ci deux cruches de bière. Et leur travail s'arrêtait là : ils laissaient une carcasse de hutte appelée « *urukanka* ».

Tandis que le premier et le deuxième groupe s'occupaient à préparer le terrain et la carcasse, le troisième était descendu dans les marais couper la paille servant à couvrir la hutte. Les gens qui coupaient cette paille étaient appelés « *abanyagisiza* ». Après la coupe et le transport de trois grosses bottes de paille vers 9 h, ils buvaient une bière dite « *akavunamusase* », cette fameuse bière qui redonne force et courage. En début d'après-midi, quand la carcasse préparée par les autres groupes était toute prête, le groupe se scindait en deux. Une partie des travailleurs repartait dans les marais pour couper le reste de la paille, tandis que les autres entamaient la couverture. Avant de commencer ce travail, on leur versait une autre cruche de bière qu'ils buvaient avant et après la restauration. Vers 15-16 h, on finissait la couverture, et la case était alors prête à être habitée.

Les travailleurs recevaient alors la dernière cruche de bière dite « *ubwururukanzu* », une bière réservée aux charpentiers.



La construction d'une maison traditionnelle en forme hémisphérique dans la région du Mugamba (source : Mworoha É. (dir.), *Histoire du Burundi des origines à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Hatier, 1987, p. 257)

Comme on le voit, la construction d'une case se faisait, à de rares exceptions près, en une seule journée ponctuée de chants, de rires et d'éclats de voix.

En notant tous ces éléments, on pourrait se dire que la bière constituait dans l'exécution des travaux en commun comme un « salaire » pour les travailleurs. Mais en réalité, comme l'écrit Banderembako, quand bien même le concours de la bière était nécessaire pour organiser ce type d'ouvrage (le labour ou la construction des cases), elle n'était pas une rémunération salariale mais avait pour fonction de renforcer le sentiment d'entraide dans un processus qui était finalement un service gratuit²¹. Ainsi la bière constituait plus une récompense qu'un salaire. Cette idée est renforcée d'ailleurs par le fait qu'on buvait sur place, alors que s'il s'était agi d'un salaire, chacun aurait pris sa part et serait rentré chez soi à l'issue du travail.

De même, on voit bien que si des personnes accouraient le soir en s'invitant autour des réalisations collectives, c'est ici que l'on dépassait un simple cadre salarial pour plonger dans une véritable relation sociale : le salaire ne se partage pas avec les autres en général.

²¹ Banderembako, art. cit., p. 15.

En définitive, le gros de la production agricole burundaise et de la construction de l'habitat se faisait collectivement et ce travail était rendu possible grâce à la bière. Grâce à elle, mais aussi grâce à l'autosuffisance alimentaire, les gens, quelle que soit leur condition sociale, pouvaient parvenir à réunir des collectifs pour des travaux de production ou de construction, et échapper ainsi à l'emprise des riches' (les gens possédant beaucoup de vache) . Bien entendu, les riches quant à eux, faisaient appel à des moyens propres plus importants, mais ils en passaient aussi forcément par la bière. Ainsi on peut dire que la bière a contribué à la réduction des écarts entre riches et pauvres : ces derniers, en se prêtant concours mutuellement, arrivaient au même résultat que les premiers, à savoir produire assez pour nourrir leur famille.

Dans l'ensemble on peut dire que ce type de relation sociale s'est maintenu durant des siècles et jusqu'à aujourd'hui encore, même si bien sûr l'introduction de l'économie monétaire et celle des bières brassées industrielles à l'époque coloniale est venue modifier quelque peu les rapports, ce dont je parlerai un peu plus loin. Toujours est-il que l'on constate que la bière reste à l'heure actuelle particulièrement importante pour donner vigueur aux travaux collectifs, même si elle est désormais payée en monnaie sonnante et trébuchante, et embouteillée, et même si désormais les plus riches peuvent « salarier » des travailleurs. Dans ce dernier cas, tout montre qu'aujourd'hui encore une ou des bières offertes à ces *bakozi* par un patron en plus du salaire renforcera leur courage et leur détermination à travailler pour lui.

I.2. L'ubushingantahe et la bière

On l'a vu, la bière jouait au Burundi un rôle primordial en diverses occasions familiales, et au-delà, sociales, que l'on célèbre un événement important, que l'on souhaite partager sa joie ou que l'on ait à faire appel à l'aide du voisinage. Son utilité était de rassembler les gens (parents, amis et voisins) et elle était une puissante catalyseuse d'unité. Je voudrais souligner ici que j'ai peu distingué dans les paragraphes précédents les périodes historiques concernées, tout simplement car les caractères unificateurs de la bière et son association avec les festivités sociales et les travaux collectifs dont j'ai parlé se sont maintenus bon an mal an de la période monarchique à la période actuelle. Les changements de régime et les évolutions institutionnelles ont finalement eu peu d'impact sur les attributs socio-économiques de la bière.

En revanche, les fonctions politiques de la bière ont bel et bien évolué dans le temps, en connaissant des ruptures liées en particulier à la colonisation européenne au Burundi. Il existait ainsi des fêtes que l'on pourrait dire « officielles » dont l'organisation était intimement liée aux fondements de l'organisation monarchique burundaise et qui furent abolies ou mises à distance par les autorités coloniales dès la période coloniale allemande, à la fin du XIX^e siècle. Il en est ainsi de l'« *Umuganuro* » (« fête des semailles »), véritable fête nationale du Burundi précoloniale disparue au début du XX^e siècle, ou encore des célébrations pour l'intronisation du *mwami* (roi NTARE 5), dont le caractère intense fut rabaissé sous la colonisation, et qui disparut totalement quelques années après l'indépendance, lorsque qu'un régime républicain remplaça la royauté multiséculaire du Burundi.

Mais avant cela, à cheval entre les usages sociaux et politiques de la bière, je voudrais traiter de la seule institution socio-politique « traditionnelle » du Burundi qui a pu se maintenir, bon gré mal gré, à travers les temps : l'*Ubushingantahe*. Ses membres, les *Bashingantahe*, (singulier *Umushingantahe*), sont restés au service de la nation burundaise malgré les bouleversements sociopolitiques engendrés par la colonisation, et les échanges de bière qui accompagnaient leur installation n'ont diminué que sous la II^e République du colonel Bagaza (1977-1987) qui goûtait peu leur contre-pouvoir local. Le pouvoir de Bagaza à tenter de supprimer la bière .

I.2.1. Les qualités d'un *Mushingantahe* (« notable »)

Au Burundi, lorsqu'on entend le terme « *Umushingantahe* », l'esprit est immédiatement porté sur l'idée d'un notable, d'un conseiller traditionnel, d'un arbitre, d'un assesseur ou d'un juge, en tout cas d'un homme (*mugabo*) étant parvenu à un certain degré d'accomplissement et reconnu comme tel par et dans son environnement social²². Dans toutes les recherches consacrées au *Bushingantahe*, il est ainsi souligné qu'une désignation en tant que notable est le couronnement de l'âge adulte pour un homme, et qu'il s'agit du sommet de l'échelon social au niveau de la colline (la plus petite entité sociale et administrative au Burundi)²³. Il pourrait être

²² Ntabona A., *Itinéraire de la sagesse. Les Bashingantahe hier, aujourd'hui et demain au Burundi*, Bujumbura, éd. du Crid, 1999 ; Ntahombaye P. et al., *L'Institution des Bashingantahe au Burundi. Étude pluridisciplinaire*, Bujumbura, Université du Burundi, IDA/ASDI, Life and Peace Institute, 1999.

²³ Nzeyimana B., « La place de la boisson dans la vie sociale du Burundi », *Que vous en semble ?*, n° 24, 1975, p. 21-34.

ajouté tout de même ici qu'un *Mushingantahe* pouvait étendre son autorité au niveau régional quand il tranchait à la cour d'un chef, voire national lorsqu'il palabrait à la cour royale.

Bien entendu, être investi notable n'était pas un acte gratuit. Sa communauté de vie devait reconnaître au postulant des qualités morales irréprochables, un sens de l'équité parfait, un goût prononcé pour la justice, la simplicité et l'humilité d'un homme capable de secourir les veuves et de défendre les pauvres. Pour acquérir cette sagesse nécessaire, un certain âge était requis, et le candidat devait également être marié. Donc « C'est dans, pour et par la communauté de vie qu'on était établi notable²⁴ ... ».

Pour Adrien Ntabona, qui lui aussi insiste sur la maturité, l'intelligence aigüe, l'amour du travail, le sens de la vérité, de la justice et de la responsabilité sociale que devait avoir un postulant à l'*Ubushingantahe*, il fallait aussi une aisance économique conséquente²⁵. Était donc digne d'être investi notable l'homme capable de dire la vérité, de discerner le bien du mal et doté de moyens, alors qu'il n'était en aucun cas possible de devenir *Mushingantahe* si l'on était un menteur, un escroc, un empoisonneur ou un assassin, ou tout simplement un pauvre... En effet, le postulat de base pour se voir reconnaître la qualité de *Mushingantahe* était d'effectuer de multiples démarches auprès des notables déjà investis et de franchir plusieurs étapes auprès et devant eux. Or, à chacune de ces étapes le postulant était dans l'obligation d'offrir des cruches de bière, et ce jusqu'au jour de l'investiture officielle qui elle aussi requérait beaucoup de boisson.

I.2.2. L'initiation des *Bashingantahe*

Lorsqu'un homme aspirait à devenir un *Mushingantahe*, la première chose qu'il préparait était une cruche de bonne bière qu'il offrait à son père, avec tous les honneurs dus à un bon parent.

C'est en le faisant goûter à cette boisson que le fils informait son père de son intention de quitter la classe des enfants pour devenir un homme, un « *mugabo* ». Le père appréciait la demande et

²⁴ Ndagijimana C., « Kwatira abashingantahe mu Burundi », *Que vous en semble ?*, n° ??, 1970, p. 37.

²⁵ Ntabona A., « Le concept d'*umushingantahe* et ses implications sur l'éducation de la jeunesse aujourd'hui au Burundi », *Au cœur de l'Afrique* (Bujumbura), n° 5, 1985, p. 272.

une fois d'accord, il cherchait un notable déjà en fonction pour parrainer son fils²⁶

On appelait « *umuhetsi* » ce notable « médiateur », pour qui le postulant préparait encore une bonne bière. Le père l'invitait et lui parlait des souhaits de son fils, mais comme l'accession au statut de *Mushingantahe* ne pouvait pas être l'affaire de deux ou trois individus seulement, l'aspirant cherchait encore de la bière. Le *muhetsi* contactait alors tous les autres notables de la colline et les mettait au courant de la nouvelle autour de cette cruche.

C'est alors que le postulant leur exposait son intention de quitter l'état d'enfant pour devenir un « homme complet ».

Les notables demandaient une fois de plus de la bière, puis ils invitaient d'autres notables demeurant encore plus loin pour les informer de cette volonté, et partageaient à nouveau quelques cruches de bière lors de cette réunion.

Ce jour-là, ils buvaient tous bien sûr, mais ils enquêtaient aussi, en observant les moindres gestes et comportements du candidat. En effet, comme le soulignait Côme Ndagijimana dans l'article déjà cité, les rencontres autour de la bière constituaient des moments privilégiés pour observer le comportement des individus, jauger de leur capacité à partager avec les autres, leur façon de penser et de s'exprimer dans les discussions, et observer leurs prises de position face à des personnes se querellant ou se battant²⁷ Il va donc sans dire que le comportement de tout candidat au *bushingantahe* à cette occasion était déterminant pour qu'il puisse aspirer à une initiation.

Une fois les anciens notables sont d'accord pour dire que le candidat présentait de bons signes, il était mis dans les pagnes, ce qu'on appelait « *kuja mu mutamana w'abagabo* » (avoir la promesse d'être investi *umushingantahe* un jour). Un temps intermédiaire d'initiation commençait alors avant l'investiture officielle à la fonction de *mushingantahe*. L'aspirant siégeait avec les *bashingantahe* dans leurs assises pour trancher les différends, mais il n'avait pas le droit de prendre la parole. Comment aurait-il pu la prendre en effet, alors qu'il ne tenait pas encore en main son « bâton de sagesse », l'« *intahe* » ?

²⁶ Sauf mention spéciale, le paragraphe qui suit s'inspire globalement de cet article : Ntabona A., « Le concept d'*umushingantahe* et ses implications sur l'éducation de la jeunesse aujourd'hui au Burundi », *Au cœur de l'Afrique*

(Bujumbura), n° 5, 1985, p. 264

²⁷ Ndagijimana C., art. cit., p. 37.

I.2.3. L'investiture et les échanges de bière

Jugé digne de recevoir l' « *intahe y'abagabo* », le postulant notable organisait une grande fête pour laquelle il demandait le concours de ses amis qui apportaient force de bière le jour des cérémonies. Quelques jours auparavant, son parrain allait annoncer au sous-chef (*umutware*) la nouvelle et l'invitait à présider la cérémonie, ou tout au moins à y envoyer son délégué. « En fait, l'investiture était comme un diplôme traditionnel d'humanité au sens le plus profond de ce mot²⁸ ». Parce que le *mushingantahe* était mentalement et moralement préparé.

Une fois que l'investiture revêtait son caractère officiel le plus complet, puisque le sous-chef ou son envoyé représentaient directement le *mwami* à l'échelle locale, la fête pouvait avoir lieu. Une foule nombreuse se rassemblait pour la grandiose cérémonie.

Le candidat trouvait là une occasion de s'affirmer sur le plan matériel et distribuait le plus de cruches de bière qu'il lui était possible, afin de mettre en exergue son prestige social.

Au milieu de la fête, par l'entremise de son parrain, il prononçait un discours de circonstance, et le notable principal de l'assemblée répondait pour l'occasion : « De la boisson, tu nous en as offert, et nous t'en remercions. Toutefois, apportes-en encore et nous te conférerons *ubugabo* ». Le postulant offrait alors une cruche de bière dite « *inzoga y'ingwa* » (« la bière des supporters » en quelque sorte). Autour de ce pot de bière enduit de kaolin blanc, les femmes en battant des mains venaient féliciter le nouveau notable, lui aussi enduit de kaolin, et des touffes d'herbes

« *ishinge* » étaient déposées autour du pot. La coloration blanche de la cruche conférait à la bière qu'elle contenait sa sacralité, et c'est autour de cette bière sacrée qu'on offrait au nouveau notable son « *intahe y'umugabo* ». Le nouveau *Mushingantahe* était ensuite porté sur un hamac en hauteur afin que la foule le contemple et l'acclame.

Il était fortement applaudi. Les gens chantaient et dansaient, tandis que les plus talentueux déclamaient de hauts faits en son honneur. Comme le souligne Ntabona, les *Bashingantahe* sollicitaient de la sorte l'adhésion populaire, puisqu'à partir de ce jour, il allait devenir un père, au sens du parent (« *umuvyeyi* »), le semblable dans son milieu. Une fois réalisée cette alliance entre le *Mushingantahe* et la population locale, le nouvel intronisé était assis sur le

²⁸ Ntabona A., art. cit., p. 279.

siège des notables et on lui donnait l'*intahe*, symbole de son autorité²⁹.

La plupart des discours qui suivaient cette phase symbolique insistaient sur les responsabilités du nouveau *Mushingantahe*. Le notable principal recommandait : « Tu viens de recevoir *intahe y'ubugabo*, montre-toi digne de l'avoir reçu grâce à ta personnalité. C'est une lourde charge que tu viens de poser volontairement sur ta tête. Supportes-en le poids. *Intahe* est un secret que nous, les *Bashingantahe* te conférons ce jour. Si tu le brises, il te brisera la tête. Écoute les pauvres, rends secours aux veuves et défends les opprimés³⁰ ». Toujours autour de la bière, le jeune *Mushingantahe* rassurait à son tour ses confrères en leur assurant qu'il ne les trahirait jamais, puis il prononçait un serment de fidélité : « *Le secret des Bagabo, je l'accepte. S'il arrive que j'y manque, qu'il me brise la tête. Je m'engage à secourir les orphelins et à défendre les veuves. Je jure devant vous de toujours dire la vérité jusqu'à la mort*³¹ ».

À la suite de ces échanges verbaux, on continuait à boire jusqu'à la nuit, et si le nouveau *Mushingantahe* était un homme riche, les libations pouvaient même durer jusqu'à trois jours consécutifs.

Avant de conclure, je signalerais ici aussi qu'il existait une forme d'investiture particulière pour les notables qui étaient investis par le *mwami* et dont on disait qu'ils avaient reçu « *intahe yo k'ururimbi* » (« le bâton de sagesse à la cour »). Ils offraient la bière dite « *inzoga y'agasimbamugazo* », une bière offerte aux membres de leur communauté locale pour signaler leur retour de la cour royale et annoncer leur investiture par le *mwami*. Également, à la mort d'un père qui avait été *Mushingantahe*, son fils aîné, le jour de la grande levée de deuil, devenait à son tour notable et buvait sur l' « *igongero* » de son père.

Après avoir examiné les démarches accomplies pour devenir notable, on voit bien que la bière était irremplaçable pour assurer la réussite des cérémonies. Acquérir l'« *intahe y'abagabo* » exigeait du temps et des qualités sociales et intellectuelles exceptionnelles reconnues par la communauté mais aussi biens matériels et une aisance évidente. Le nouveau notable se devait de préserver ses acquis par un comportement exemplaire dans la vie quotidienne et finalement, la cohésion sociale dépendait de ce qu'il faisait de son « bâton de sagesse ».

²⁹ *Ibid.*, p. 281

³⁰ Enquête de Jean-Pierre Nzeyimana à Mahonda, le 26 mars 1991 (voir Nzeyimana J.-P., *op. cit.*).

³¹ *Idem.*

Malheureusement, beaucoup d'hommes, parce qu'ils étaient pauvres et quelque intègres qu'ils pouvaient être n'accédaient jamais à la dignité de *Mushingantahe*.

En fin de compte, l'*Ubushingantahe* était une institution socio-culturelle noble qui, à côté d'autres facteurs, a édifié la nation burundaise en une société plus ou moins juste, qui a favorisé une certaine harmonie sociale dans le pays. Sous la direction des *bami* (rois), le Burundi s'est édifié en une nation forte et bien organisée, ce qui d'ailleurs a frappé les premiers explorateurs européens lorsqu'ils ont découvert le royaume. Malgré tout, cette institution illustre aussi des inégalités dans les rapports sociaux qu'il n'est pas possible de taire. On a vu que les pauvres ne pouvaient pas accéder à cette dignité. De même, les femmes non plus n'étaient pas concernées (elles étaient considérées comme des enfants incapables de tenir leur langue), tout comme les Batwa. Ces derniers étaient exclus de l'*Ubushingantahe* car ils étaient socialement isolés du reste de la population pour tout un ensemble de relations. Cela dit, à en croire l'un de mes informateurs d'un certain âge, Pierre Ruvuto, l'isolement total des Batwa daterait du temps de l'administration coloniale, car dans la période monarchique un guerrier Mutwa s'étant distingué par ses faits d'arme pouvait quitter sa catégorie pour entrer dans celle des Hutu ou des Tutsi, et devenir alors *Mushingantahe* ou même sous-chef (l'expression « *abatwatuwe n'umwami* » en témoigne).

L'institution et la notion d'*Ubushingantahe* sont intimement liées à l'administration de la justice durant les temps précoloniaux, et encore aujourd'hui à la notion de « bon voisinage », de « notabilité » ou de « justice locale » au Burundi. Comme dans un grand nombre d'occasions, le déploiement de cette institution politique et sociale cruciale à l'échelle locale s'accompagnait de bière, autrefois bière de banane en cruche, et bière industrielle en bouteille dans les années plus proches.

Pour conclure ce chapitre, on peut observer que la bière a joué depuis des siècles un rôle incontournable dans le renforcement des liens d'amitié et des relations entre les hommes dans la société burundaise. Rares sont les occasions pendant lesquelles les Burundais se regroupaient en vue de confronter leurs idées sans qu'y soit introduite de la bière. Même pour se réconcilier après un conflit ouvert, la bière était invitée pour convaincre du caractère infondé du différend, et si l'un était en tort et reconnaissait sa faute, il réparait celle-ci en se donnant la peine de préparer de la bière.

CHAPITRE II. DISPARITIONS, ABOLITIONS ET TRANSFORMATIONS DES USAGES DE LA BIÈRE ENTRE COLONISATION ET RÉPUBLIQUE

Les bouleversements multiformes que soixante ans de colonisation ont engendré au Burundi n'ont pas forcément entamé la place centrale occupée par la bière dans les relations sociales, puisque le précieux breuvage est resté le ciment des relations familiales et d'entraide communautaire jusqu'à nos jours, comme je l'ai montré dans le chapitre précédent. Dans les fêtes familiales ou locales, la bière a conservé son utilité comme facteur de rassemblement des Burundais, un vecteur durable de solidarité, de cohésion et de convivialité. Néanmoins, au niveau politique, alors que le pays était auparavant rassemblé autour de son *mwami* et de diverses célébrations illustrant l'unité du pays, de profondes mutations ont eu lieu, qui ont relégué aux oubliettes certaines pratiques au centre desquelles se trouvait là encore la bière, souvent sacrée d'ailleurs. Ce processus destructeur s'est poursuivi après l'indépendance du pays en 1962, en particulier à partir du moment où la monarchie a été abolie et remplacée par la République. Dans ce chapitre, je reviendrai donc d'abord sur les fêtes « officielles » et nationales du Burundi précolonial au cœur desquelles la bière jouait un rôle unique et irremplaçable, et qui ont été supprimées par les colonisateurs belges ou abolies par les autorités du nouveau Burundi indépendant en 1966 : l'*umuganuro* et l'intronisation du *mwami*. Je m'arrêterai également sur deux systèmes de « clientèle » : (ubugeregwa et ubugabire) anciens, fondés aussi sur des transactions en bière ou en tout cas nécessitant son intervention, qui ont été supprimés en 1977, sous la IIe République. Mais ensuite, je montrerai que la colonisation puis la République (instaurée par Michel Micombero en novembre 1966) n'ont pas complètement déraciné l'importance de la bière dans le domaine politique, puisque son usage s'est transformé. Elle est par exemple vite devenue un soutien aux réceptions officielles (indépendance, unité nationale...) propagandes électorales, mais également une ressource économique qui a pu être utilisée par les autorités à la fois sur un plan économique et politique.

II.1. Les usages disparus ou supprimés depuis la colonisation

Le rôle de la bière dans l'accession au pouvoir des dirigeants du pays n'était pas moindre que pour l'investiture des notables dont j'ai parlé plus tôt, en particulier lorsqu'il s'agissait du roi.

L'intronisation du *mwami* se déroulait en effet dans l'allégresse populaire et cette joie était alimentée notamment par la distribution et le partage de cruches de bière.

De même, chaque année, la population entière et ses représentants se réunissaient pour saluer la saison des semences que le *mwami* ouvrait lors de la fameuse fête de l'*umuganuro*.

Pourtant, les colonisateurs, bien aidés par les missionnaires et religieux catholiques, ont été les premiers à lancer des coups de boutoirs contre l'institution monarchique et bientôt, quelques années après l'indépendance, celle-ci a été complètement anéantie. Il me semble utile de rappeler l'importance que la bière avait à cette époque, et dont on peut penser qu'elle a conservé son rôle de vecteur encore aujourd'hui.

II.1.1. L'intronisation du mwami (roi)

L'intronisation d'un roi au Burundi était une fête grandiose jusqu'au début du XX^e siècle, qui mobilisait une foule très nombreuse. Il existait des termes pour désigner l'accession au pouvoir d'un roi (*mwami*) au Burundi : la population disait soit « *Umwami yimye* » (« Le roi a été sailli [ou fécondé] ») ou bien que

« *Umwami yuriye ingoma* » (« Le roi est monté au tambour Karyenda »). Les gens accouraient de toutes les régions du pays parce que quelques semaines avant, les chefs avaient informé de l'imminence de l'événement les sous-chefs, qui à leur tour avaient averti les *Bashingantahe*, directement en contact avec la population. Il fallait pour cette cérémonie beaucoup de bières (et de bonnes bières !) pour agrémenter les festivités. C'est ainsi que les *Bashingantahe* procédaient à la collecte de vivres et de ces bières dites « *amarari* » parmi la population, destinés aux participants.

Le jour de l'intronisation, les exhibitions folkloriques se déroulaient à Kivyeyi (Kiganda). C'est ensuite qu'on procédait à la distribution de la bière parmi les participants. Bien entendu, cette distribution ne se faisait pas n'importe comment : l'ordre suivi reflétait les hiérarchies sociales du Burundi, les groupes étant formés suivant les rangs ou les fonctions exercées à la cour (du

mwami ou des chefs), ou en fonction des relations de parenté avec le roi³². On buvait durant ces festivités beaucoup de bière, venue de tous les coins du pays et les participants savaient tous d'avance qu'ils ne mourraient pas de soif (*ntibicwa na gangari*). C'est d'ailleurs l'une des raisons qui les poussaient à venir en masse !

Des populations en liesse, ivres de bière et de joie chantaient et dansaient en l'honneur du roi. On peut dire qu'en la circonstance, le *mwami* jouissait réellement du soutien populaire et retournait dans sa capitale rassuré quant à cet appui. La bière jouait là un rôle clé dans la politique nationale, et ce d'autant plus que le roi intronisé devenait le père de tous, le garant de la prospérité, de la fécondité, de la sécurité et de l'unité de tout le royaume. Ce nouveau *mwami* devenu chef suprême de la nation organisait alors annuellement la « fête des semailles » (« *Umuganuro* ») qui permettait le renouvellement de la confiance que la population avait placée en lui, ce qui renforçait l'unité politique, culturelle et économique du pays. Et la bière, comme dans la fête précédente, y jouait un rôle de premier plan³³.

Il va sans dire que les intronisations ont cessé dès que la république a été proclamée au Burundi, en novembre 1966.

II.1.2. La « fête des semailles » (« *Umuganuro* »)

La fête des semailles ou plus exactement « consommer la pâte sacrée³⁴ », l'*Umuganuro* est le moment annuel où le roi consommait rituellement la pâte de sorgho, ce qui donnait le signal qu'il était temps de planter de nouvelles semences dans tout le pays. Le sorgho tenait en effet une place éminente dans la vie sociale, politique, et économique du Burundi³⁵. La fête des semailles, qui tenait donc un rôle crucial pour la solidité de la royauté et de la communauté nationale, se situait au mois de *kigarama* (vers décembre), et exigeait des préparatifs importants au cours desquels des distributions de bière en quantité limitée avaient lieu à travers le pays et à la cour. Ainsi, contrairement à ce qui se passait lors de l'intronisation du

³² Bahenduzi, M., *Le Muganuro et l'umwaka, deux fêtes rituelles du Burundi ancien*, Bujumbura, mémoire ENS, 1977, p. 49.

³³ Enquête de Jean-Pierre Nzeyimana auprès de Kabwa à Bujumbura, le 2 septembre 1991 (voir Nzeyimana J.-P., *op. cit.*).

³⁴ Gille A., « L'umuganuro ou fête de sorgho en Urundi », *Bulletin des juridictions indigènes et du droit coutumier congolais*, n° 11, 1945-1946, p. 368- 371.

³⁵ Chrétien J.-P., « Le sorgho dans l'agriculture, la culture et l'histoire du Burundi », *Journal des africanistes*, t. 52, fasc. 1, 1982, p. 151.

mwami, où la bière jouait tout son rôle le jour de la fête, et celui-là seulement, l'*Umuganuro* se préparait avec elle. L'*Umuganuro* exigeait une préparation minutieuse du fait qu'une foule nombreuse, comme le jour de l'intronisation, accourait à la cour pour la circonstance³⁶, et qu'il fallait donc nourrir tout ce monde, mais aussi et surtout lui donner à boire.

Comme il s'agissait d'une fête dynastique et nationale qui durait plusieurs jours³⁷, il était normal qu'on y boive beaucoup de bière. Et avant l'arrivée de la fête proprement dite, les préparatifs étaient codifiés et faisaient tous appel à la boisson.

Trois sortes de bière étaient collectées lors de l'« *Umuganuro* » : le peuple donnait « *amarari* », des bières simples de sorgho et de banane ; les sous-chefs et les chefs s'acquittaient des « *ibiturire* », des bières très fortes, et les ritualistes s'occupaient de l'hydromel. Toutefois, un riche, même s'il n'était ni chef ni sous-chef, pouvait lui aussi offrir l'hydromel ou les « *biturire* ». Toutes les bières apportées le jour du *Muganuro* appartenaient nominalement au roi. Or, le *mwami* buvait une bière sacrée, l'« *isugi* », dont la matière première venait de la région de Nkoma (Est du pays), tenue par les Bajiji.

Reprenons donc avec la succession des étapes de la célébration de l'*Umuganuro*. Il y avait d'abord la préparation de l'« *isugi* » (sorgho destiné à la préparation de la pâte consommée par le *mwami* ce jour-là), qui se faisait dans le domaine rituel de Nkoma dirigé par les Bajiji. Cet *isugi* était ensuite acheminé jusqu'à Gikonge (Bukeye), un autre domaine dirigé par les Bajiji et les Bahanza. À leur arrivée, les ritualistes de Nkoma à la tête desquels se trouvait Ntare y'inkoma étaient accueillis très chaleureusement : on abattait pour eux des vaches stériles et on distribuait les « *ibiturire* », dont j'ai parlé plus haut. Ces ritualistes étaient des visiteurs de marque, et c'est la raison pour laquelle on leur servait ces bières fortes, réservées aux plus respectables comme le roi et les grands chefs Baganwa.

³⁶ Mworoha É., *Peuples et rois de l'Afrique des Grands lacs. Le Burundi et les royaumes voisins*, Dakar, Nouvelles éditions africaines, 1977, p. 256-257.

³⁷ Bahenduzi M., *Le Muganuro et l'umwaka, deux fêtes rituelles du Burundi ancien*, Bujumbura, mémoire ENS, 1977, p. 1.

Tandis qu'à Nkoma se préparait l'*isugi*, à Banga ; les Banyuka chargés de fabriquer les tambours sacrés (*ingoma*) parcouraient le pays à la recherche des « *mivugangoma* » (« arbre à tambour », nom scientifique : *cordia africana*) pour les fabriquer.

Dans chaque sous-chefferie où ils trouvaient un arbre, l'abattage était entouré de tout un rite là encore, accompagné de boisson : le sous-chef qui les accueillait abattait un taureau et leur donnait tout naturellement de la bière. Sitôt la fabrication des tambours terminée, on les acheminait à la cour (environ deux semaines avant la fête), et « partout où ils passaient, à chaque escale, bière et nourriture étaient amenées pour recevoir les tambours (*kuzimana ingoma*).

On fêtait au passage de l'*ingoma*, on chantait et dansait³⁸. » Ainsi, alors que les tambours résonnaient chaque jour pour annoncer l'imminence de la fête, simultanément, partout dans le pays, on réquisitionnait les taureaux rituels chez les éleveurs et les redevances étaient autoconsommées parce qu'elles nourrissaient les gens accourus à la fête. Entretemps, à la cour, les gens de Gisozi (c'est-à-dire la commune sur laquelle je souhaite focaliser mon travail) procédaient à la réfection des enclos royaux, des palais et à la construction des cases de circonstance (*insago*). Le rythme de travail était cadencé par des chansons populaires (*imvyino*).

Une fois les préparatifs terminés, la grande cérémonie pouvait alors enfin se tenir à la cour. Cela débutait par l'acheminement de l'*isugi* de Gikonge à Muramvya, sous l'escorte des quatre grands ritualistes Baganuza (Ntare y'i Nkoma, Nzobe y'i kirwa, Inankoni et Mwambutsa wi Magamba). Ils apportaient avec eux les semailles de l'an nouveau dans des corbeilles venant de Nkoma, des cruches de bière, des paniers contenant de la pâte et de la bière en fermentation, et des cruches de bière marquées de craie³⁹. Tout ceci allait être consommé dans une grande joie collective. À côté de ces célébrations nationales et dynastiques, grandes pourvoyeuses de bière, disparues sous la colonisation ou avec l'abolition de la monarchie, d'autres pratiques impliquant la consommation et le partage de grandes quantités de ce liquide ont, elles, été supprimées par les dirigeants du Burundi indépendant. Il s'agit de système de clientèle qui touchaient le foncier ou le bétail.

³⁸*Ibid.*, p. 23.

³⁹ Rodegem F. M., *La fête des prémices au Burundi*, Tervuren, Annales du Musée royal de l'Afrique centrale (coll. Sciences humaines, n° 72), 1971, p.207-254.

II.1.3. Les systèmes de clientèle

Les systèmes de clientèle dans le Burundi d'avant le 30 juin 1977, date de leur abolition par la IIe République, comprenaient deux facettes : un premier type de contrat, l'*Ubugererwa*, était axé sur la concession d'une terre à un pauvre qui en avait peu, de la part d'un grand propriétaire⁴⁰ ; le second (*ubugabire*) comprenait le don d'une vache de la part d'un éleveur à quelqu'un qui n'en avait pas assez ou n'en avait aucune. Ce contrat était appelé *Ubugabire*. Je ne présenterai pas ici ces deux systèmes en détails, au risque de m'éloigner du cadre de ma recherche. L'essentiel est pour moi de situer la place de la bière dans les mécanismes de chacun de ces systèmes afin de dégager certaines vérités longtemps masquées par ceux qui ont appréhendé la question en termes de féodalité⁴¹.

Il s'agira aussi de discerner les liens sociaux naissants du contrat conclu entre le « client » et son « patron ».

II.1.3.1. L'*Ubugererwa*, contrat lié à la propriété foncière.

Une définition de l'*Ubugererwa* est donnée par Jean-Marie Nduwayo qui explique qu'il s'agit :

« [d'un] système de relations socio-économiques entre un titulaire de droits fonciers, généralement grand propriétaire terrien, et les petits propriétaires. Ces derniers [...] se placent, par l'octroi d'un fond de terres, dans la dépendance d'une personne dont ils restent juridiquement égaux et qui peut exiger d'eux toutes sortes de services qu'on peut attendre d'un homme libre. L'*Ubugererwa* est un contrat résiliable soit par l'accord des volontés des deux parties, soit par la volonté d'une seule.

Il définit les obligations principalement économiques de la part du *mugererwa* envers le donateur (ou *shebuja*) et les obligations principalement sociales de la part du *shebuja* à son *mugererwa*. Le *shebuja* doit à ce dernier protection et aide⁴² ».

⁴⁰ Par « grand propriétaire » au Burundi, on entend parler d'une personne possédant quelques dizaines d'hectares, généralement une petite colline (dite *agatumba*).

⁴¹ Ghislain J., *La féodalité au Burundi*, Bruxelles, Académie royale des sciences d'Outre-mer (Classe des sciences morales et politiques, vol. 33), 1970.

⁴² Nduwayo J.-M., *Ubugererwa au Burundi : essai d'interprétation*, Bujumbura, mémoire UB, 1991, p. 39. L'essentiel des paragraphes qui suivent est inspiré de ce mémoire.

Dans ce processus de « contractualisation », la bière jouait comme souvent un rôle de premier ordre, comme je vais brièvement en rendre compte.

Ainsi, un homme qui n'avait hérité de son père d'aucune propriété allait trouver un grand propriétaire foncier et lui demandait la concession d'une terre (*itongo*). Ce dernier répondait qu'il allait examiner la demande, mais entretemps, il priait son futur client d'aller chercher une bonne cruche de bière : c'était souvent une bière de sorgho mélangée à de l'hydromel. Le jour où cette bière était prête, le postulant allait retrouver son futur *shebuj*⁴³, et ce dernier invitait alors les voisins, au premier rang desquels les *Bashingantahe*. Au milieu des libations, le postulant s'adressait à son futur patron en ces termes : « Je t'ai vu et je t'ai admiré. J'aimerais que tu me tires du dénuement dans lequel je vis, parce que mon père en mourant ne m'a rien laissé. Je suis donc venu implorer ta générosité ». « Reviens encore une fois avec de la bière, répondait le patron, et je te montrerai le terrain »⁴⁴. Le postulant rentrait alors chez lui chercher deux nouvelles cruches de bière, et il pouvait même, entretemps, passer faire la réfection de l'enclos pour séduire davantage son *shebuj*.

Le jour où le candidat *mugererwa* avait à sa disposition la bière, il revenait voir son patron. Il lui rappelait sa promesse en disant : « *Databuja* [Mon patron] je reviens encore me recommander à toi et te rappeler la promesse que tu m'as faite ». Le *shebuj* répondait alors, en présence des autres *Bashingantahe* : « Je suis d'accord, reçois la propriété. Je te la concède en présence des Bagabo⁴⁵. Toutefois, tu dois savoir que je suis ton patron. Tu m'obéiras et tu me seras fidèle. Si demain je te demande un service, tu l'exécuteras ». Le *mugererwa* répondait à son tour : « Je suis habitué au travail. Je te promets d'être fidèle devant les Bagabo et j'exécuterai les travaux que tu me recommanderas ».

Les cérémonies du contrat s'arrêtaient là. Dès ce moment, le postulant devenait un *mugererwa* (« client ») et son patron était un « *shebuj* ». On disait aussi que le *mugererwa* devenait « *Umuhutu* » de son patron⁴⁶.

⁴³ La signification du mot *shebuj* se rapproche plus de celle de « patron » que de celle de « seigneur » (voir Nduwayo J.-M., *op. cit.*, p. 22-27).

⁴⁴ Nzeyimana Jean Pierre, la bière dite indigène dans la vue des Burundi des années 1930 à nos jours cas de la région de Bukeye-Muramvya, Bujumbura, mémoire ub, 1992 P.84

⁴⁵ Ici « *bagabo* » est synonyme de « notables », « *bashingantahe* ».

⁴⁶ Le mot « *umuhutu* » signifie ici quelqu'un que l'on commande à exécuter certains travaux liés au contrat d'*ubugererwa* (voir Nduwayo J.-M., *op. cit.*, p. 39).

Les devoirs d'un *mugererwa* envers son *shebuja* se limitaient à peu de choses si l'on considère ce qu'il tirait de la propriété acquise, car il faut considérer que sa famille entière vivait de cette terre. Pourtant, l'apport qu'il devait donner à son patron en termes de cruches de bière a souvent été cité comme l'une des charges les plus lourdes qu'avait à endurer un *mugererwa*. Annuellement en effet, ce dernier devait offrir deux à trois cruches de bière à son patron. Pour qui avait un hectare de bananeraie par exemple, il fallait faire fermenter deux gros pots de bière chaque mois, soit près de cinq cruches (soit environ 60 cruches de bière à préparer par an). Que représentait alors l'offre de 2 cruches par an ? Près de 3,3% de la bière seulement, étant donné que les autres produits de récolte n'entraient pas dans lesdites charges. C'est donc à peu près 1/5 du taux d'intérêt que demande la caisse d'épargne du Burundi à cette époque. Et si nous convertissons en monnaie ces cruches offertes, cela revenait à 15 FCRU. Or à ce niveau, il n'y avait de meilleurs prix que de louer une propriété d'au moins deux hectares par an à 15 FCRU. Après une telle approche, peut-on vraiment parler de redevance et de charge ? Et puis, n'oublions pas que le même *mugererwa* buvait sur la bière qu'il apportait, et que le patron invitait ses voisins pour partager. Par ailleurs, si le patron organisait lui-même une fête, recevait une visite avec de la bière, ou tout simplement s'il avait préparé de la bière chez lui, il appelait toujours son *mugererwa* et lui offrait à boire.

Comme on le voit donc, le *mugererwa* disposait de la terre qu'il gérait à sa guise et dont la presque totalité de la récolte lui revenait. Les quelques cruches de bière qu'il apportait annuellement et les deux paniers d'épis de sorgho ne pouvaient pas être interprétés comme des « redevances » au sens médiéval du terme.

Le patron pouvait avoir beaucoup de considération envers son *mugererwa* et le traitait comme un fils digne de ce nom. Il l'appelait « *imfura* », pour dire qu'il était son fils aîné et qu'il faisait de ce fait partie de son propre clan. Dans ces conditions, il arrivait aussi que le *shebuja* fasse don d'une ou plusieurs vaches à son client, et ici le *mugererwa* se doublait de l'*ubugabire* avec toute la procédure et les quantités de bière que cet autre contrat exigeait⁴⁷.

⁴⁷ Enquête de Jean-Pierre Nzeyimana à Bukeye, le 3 septembre 1991 (voir Nzeyimana J.-P., *op. cit.*).

II.1.3.2. L'Ubugabire, un contrat lié au don de vache

La conclusion du contrat *d'Ubugabire*, à l'instar de celui d'*Ubugererwa* exigeait le concours d'une bonne quantité de bière. Voyons comment se passait la procédure et se présentaient les faits.

D'abord, le postulant *mugabire* se rendait chez son *shebuja* virtuel avec une cruche de bière et l'informait de son intention de lui demander un don de vache, et aussi de nouer amitié avec lui. Si le futur *shebuja* n'était pas favorable, il déclarait tout de suite qu'il n'avait pas de vache (même si l'enclos en était plein) et qu'il ne connaissait même personne qui en possédait dans la région. Quant à la bière consommée ce jour, il déclarait qu'il lui rendrait une visite pareillement, ce qu'il réalisait en effet. De là pouvaient se nouer de profondes amitiés, même si elles pouvaient difficilement aboutir au final au don de vache escompté au début. Au contraire si le futur patron était directement d'accord, il disait à son futur client de continuer à lui rendre visite et qu'il examinerait la demande au fur et à mesure.

À chaque visite à partir de là, le futur *mugabire* apportait deux cruches de bière à intervalle d'un ou deux mois, et il pouvait effectuer ainsi jusqu'à cinq visites sur une année entière. Un vieux témoin interrogé au début des années 1990 nous permet de comprendre les difficultés qu'un futur *mugabire* pouvait éprouver pour recevoir une vache : « Les prestations à fournir au propriétaire d'une vache pour qu'il cède à un solliciteur étaient fort pénibles. Le *mugabire* implorait, insistait, se prosternait jusqu'à frapper la poitrine contre la terre ». Une fois la vache obtenue, le postulant devenait *umugabire* et désormais ami du *shebuja* à qui il devait apporter des cadeaux, de toute nature. En lui concédant la bête, le *shebuja* précisait bien en présence des *bashingantahe* qu'il prêtait sa vache, et que le premier veau lui reviendrait. Si la vache prospérait, le client accordait à son patron *inyokorano*, une génisse du troisième ou du quatrième croît, et cette fois-ci, c'était le patron qui se rendait chez son client avec une cruche de bière. Cet état de fait prouve que le client n'était pas vraiment un subordonné de son patron, sinon, ce dernier n'aurait pas préparé de la bière et rendu visite à son *mugabire*. Il aurait pu envoyer quelqu'un prendre la génisse à sa place. Ce jour-là, après que toute l'assistance ait bien bu, le *mugabire* accordait la parole à son *shebuja* qui l'informait de son intention de recevoir son *inyokorano*. Généralement le client s'exécutait le jour même et le patron rentrait avec sa génisse.

S'il refusait, des palabres commençaient, et le *shebuja* pouvait envoyer ses hommes reprendre sa vache et son croît, et casser le contrat (ce qui était rare)⁴⁸.

Comme pour l'*Ubugererwa*, le contrat d'*Ubugabire* impliquait certaines obligations pour le *mugabire* : il devait par exemple ériger une fois par an l'enclos de son patron, construire aussi régulièrement des cases pour lui, et bien sûr apporter des cruches de bière (deux ou trois par an).

En contrepartie, le *shebuja* avait aussi des devoirs envers son *mugabire* : par exemple si ce dernier était victime d'une injustice il intervenait auprès des *Bashingantahe* ou des chefs pour plaider sa cause⁴⁹

Le manquement à ces devoirs réciproques entraînait la résiliation du contrat, et dans ces situations la bière jouait encore son rôle socioéconomique.

Ainsi si le *shebuja* devenait trop exigeant le *mugabire* pouvait tenter d'amadouer son *shebuja* et de le ralentir dans ses demandes en lui apportant une cruche de bière qui jouait comme une introduction pour sa requête. Il exposait sa demande avec respect et force louanges comme s'il demandait une autre vache. Si rien n'y faisait, le *mugabire* se rapportait à l'arbitrage des notables, qui pouvaient arbitrer et terminer le contrat. Si c'est le *mugabire* qui refusait de remplir ses obligations, le *shebuja* pouvait aussi interpeler les notables, ou s'il était politiquement influent, il pouvait envoyer ses hommes reprendre la vache et tout son croît, sans rien laisser même si les vaches étaient plus de dix. Dans ce cas, et si le *mugabire* tenait à récupérer les vaches, il devait préparer deux cruches de bonne bière (*ibiturire*) et partir rencontrer son *shebuja* pour faire amende honorable (c'est ce qu'on appelait le *gukomoza*). Souvent le *shebuja* acceptait, mais prenait une génisse bien grasse en punition. Une même situation pouvait se produire juste si le *mugabire* s'était soustrait à l'obligation de visite à son *shebuja*. Pour conclure sur ces systèmes de clientèle, hormis pour répéter qu'ils ne ressemblaient pas à des arrangements féodaux comme il a été souvent écrit par les

⁴⁸ Le contrat d'ubugabire, une coutume murundi », *Bulletin de jurisprudence des tribunaux indigènes du Ruanda-Urundi*, n° 4, octobre 1947, p. 173-199.

⁴⁹ Trouwborst A. A., « Le Burundi », in d'Hertefeldt M., Trouwborst A. A., et Scherer J. H., *Les anciens royaumes de la zone interlacustre méridionale. Rwanda, Burundi, Buha*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, 1962, p. 152.

colonisateurs⁵⁰, et comme finalement les autorités de la II^e République l'ont sous-entendu en proclamant leur abolition par le décret-loi n° 1/19 du 30 juin 1977⁵¹, il faut souligner qu'ils étaient les témoins de ce que pouvaient être les relations socio-économiques dans un contexte pré-monnaie. Or, avec l'introduction de la monnaie par les colonisateurs, le Burundi est entré dans une économie capitaliste à partir du début ou du milieu du XX^e siècle, et la bière a aussi changé de statut à ce moment.

Elle a pris une autre dimension dans la vie socio-économique des Burundais à partir du moment où elle est devenue un produit facilement monétisable, comme d'autres produits d'ailleurs.

II.2. Changement d'économie, changements des pratiques

L'économie est une science sociale qui étudie la façon dont l'homme satisfait ses besoins de la vie quotidienne⁵². Dans le Burundi précolonial, l'économie de subsistance consistait pour la société traditionnelle à satisfaire ses besoins domestiques urgents ou impératifs, et celui qui y parvenait était considéré comme quelqu'un de « riche ». De même, celui qui pouvait s'offrir et offrir de la bière en grande quantité et de haute qualité était un « riche ». On a vu d'ailleurs que pour celui cherchant d'obtenir une vache ou de louer une propriété foncière, la bière était l'élément de base de la transaction. Mais à vrai dire, personne à l'époque ne cherchait à savoir si la valeur de la vache ou celle de la terre laissée en usufruit correspondaient à la valeur de la bière fournie en échange. De même, pour construire une case ou cultiver un champ, des cruches ou des pots de bière étaient préparés, mais on ne peut pas vraiment dire que cela constituait un « salaire ». La bière constituait un élément autour duquel se menaient les discussions et se nouaient les relations sociales, économiques et politiques, dans un cadre communautaire. Or, l'introduction de la monnaie dans le pays au début du XX^e siècle, par les colonisateurs allemands d'abord, puis belges ensuite, a considérablement changé la donne. À partir des années 1930, la bière est devenue un produit dont la valeur était chiffrée en pièces, elle est devenue un produit commercial bien plus qu'elle n'est restée un ciment des relations

⁵⁰ Le contrat d'ubugabire, une coutume murundi », *Bulletin de jurisprudence des tribunaux indigènes du Ruanda-Urundi*, n° 4, octobre 1947, p. 181.

⁵¹ Sur l'abolition progressive des systèmes de clientèle et l'*ubugabire*, voir Nduwayo J.-M., *op. cit.* p. 183. Ntabona A., « Éditorial », *Que vous en semble ?*, n° 24, 1975, p. 15

⁵² Ntabona A., « Éditorial », *Que vous en semble ?*, n° 24, 1975, p. 15.

sociales. Également, l'introduction dans le pays de gammes de bières industrielles importées a changé la manière de consommer de la bière dans la société burundaise. La bière a bientôt été considérée comme une source de revenus pour l'Etat, en même temps qu'elle s'est transformée en source de revenu pour les ménages. Ses usages se sont aussi adaptés aux nouveaux modes de vie modernes et aux nouvelles méthodes politiques, comme par exemple celles de la propagande des partis politiques.

II.2.1. La bière et la monétarisation de l'économie burundaise

L'introduction de la monnaie dans la société burundaise remonte au début du XX^e siècle : on retient souvent, en fonction des sources, l'année 1904 comme celle des débuts de l'introduction de la monnaie au Burundi, sous l'emprise allemande donc, mais l'on n'a pas idée de la masse monétaire que les Allemands ont alors injectée. En tout cas, l'on sait, grâce aux archives notamment, que la bière devint assez vite une ressource monétaire, et que dans les années 1930, les échanges monétaires se sont développés d'une manière générale.

La société burundaise a profondément changé à partir de ce moment. Les colonisateurs, avides de gains, se sont mis à importer ou exiger l'importation de produits finis sophistiqués qui ont remplacé au fur et à mesure les biens produits par les « indigènes ». Chaque objet ou produit a désormais fait l'objet d'échanges exigeant des contreparties en valeur monétaire, devenant une marchandise. La bière autrefois offerte dans diverses circonstances dont j'ai déjà parlées est devenue un « bien » commercialisé, alors qu'elle restait très demandée pour ces mêmes raisons (les rencontres sociales) et que les autres marchandises dépendaient aussi étroitement des transactions avec elle. Aussi, chacun s'est mis à produire pour satisfaire ses besoins en achats avec le commerce des produits alimentaires.

II.2.1.1. L'entrée de la bière indigène dans le marché monétaire

Dès 1936, les autorités belges ont réalisé des estimations de rendement sur les plantes à bière dans la région centrale du Burundi et dans le Mugamba. À la même date, la bière « indigène » était déjà commercialisée sur les marchés de Mwaro et de Buhonga. Par exemple à Mwaro, on vendait en moyenne 136 pots de bière (de banane, de sorgho et d'éleusine) venus du Kilimiro

chaque jour de marché⁵³. Assez vite l'administration coloniale belge a compris que la bière « traditionnelle » était plus qu'importante pour les Burundais, et que les taxes sur celle-ci pourraient être une ressource pour le Trésor. Et elle n'avait pas tort. Ainsi, dès 1939, des tickets pour paiement de la taxe sur la vente de bière « indigène » ont circulé, à un prix de 0,5 FCRU par cruche. En territoire de Kitega, pour cette année-là, 19.234,5 FCRU ont été perçus, ce qui implique que près de 39.469 cruches de bière avaient alors été vendues⁵⁴. Or, si l'on compare le montant de ces taxes avec celui des taxes perçues sur d'autres produits au même moment⁵⁵, on voit clairement que la bière n'était pas la moindre des sources de revenus pour l'État colonial : certes les taxes sur la vaccination anti-charbonneuse (vaches) montaient à 70.864,50 FCRU, mais les recettes des tribunaux indigènes n'étaient que de 8.138 FCRU et les taxes sur la vente des produits de boisement communaux de 318 FCRU. La vente des 39.469 cruches de bière dans le seul territoire de Kitega n'était donc pas anodine et traduisait la place particulière occupée par la bière « traditionnelle » dans la circulation monétaire en ces débuts la monétarisation de l'économie burundaise.

À partir des années 1940, la vente de la bière indigène se généralisa dans tout le pays, et avec elle se développa la taxation perçue sur les produits vendus sur les marchés et les centres de négoce. Tout au début de mars 1943, l'Administrateur de territoire de Ngozi Verhulst écrivait au Résident de l'Urundi pour lui demander d'envoyer 100.000 tickets de taxe sur les bières indigènes, après l'épuisement de ses stocks de janvier, et il en redemandait 100.000 le 12 avril, puis 100.000 encore, le 31 août, soit une moyenne de 400.000 tickets pour une année. Le trésor public perçut donc environ 200.000 FCRU cette année-là sur les bières indigènes dans ce territoire. À Usumbura, les prévisions des recettes sur taxe-bière la même année étaient de l'ordre de 533.300F FCRU. En territoire de Ruyigi, l'administrateur territorial Moutarde envoyait le 29 février 1942 une note au Résident de l'Urundi lui indiquant que la perception de la taxe-bière se faisait à la cadence de 15.000 tickets par mois, et le 31 mars 1943, il demandait 50.000 tickets supplémentaires sur les 100.000 prévus pour fin mars.

⁵³ ANB, dossier Kitega AB 344, sous-dossier 2. Je doute un peu que la bière de sorgho ait été vendue à cette époque sur le marché, car même aujourd'hui encore, de nombreuses familles ne vendent jamais leur bière de sorgho.

⁵⁴ ANB, dossier Kitega AB 108, liasse 2, sous-dossier 2 : RABRU 1939 (2^e partie, chap. IV).

⁵⁵ *Idem*.

En territoire de Bururi, les taxes étaient moindres avec environ 40.000 tickets, mais cela peut s'expliquer par le fait que la grande partie du territoire n'avait ni bananier ni sorgho⁵⁶.

Après de tels niveaux de perception des taxes-bière, on se rend compte que dès les années 1940, les Burundais ont commencé à intégrer la monnaie dans leurs échanges, lentement mais sûrement. Un agriculteur qui vendait sa bière entrait directement en contact avec la monnaie qui lui permettait ensuite de s'acheter des produits importés comme le sel, les assiettes, les houes, les habits... La bière a donc contribué dès cette époque à la diffusion de la monnaie dans la masse paysanne. Elle est devenue une ressource monétaire, bien que le café ait dès cette époque rapporté davantage. Mais il semble que jusqu'en 1954, les revenus tirés du café ne servaient qu'à payer les impôts sur tête et les taxes communales⁵⁷. Pour qui n'avait pas de café, il fallait vendre de la bière pour payer l'impôt.

II.2.1.2. La réglementation de la bière et de l'alcool frelaté.

Officiellement, les autorités coloniales souhaitaient partout en Afrique assurer la régulation de la consommation et de la commercialisation de l'alcool en fonction des principes de la Société des Nations (SDN) puis de l'ONU (Organisation des Nations unies), pour assurer la santé mentale et physique ainsi que la sécurité dans les territoires colonisés. Ainsi, la consommation de la bière mais aussi de tous les autres alcools, a été réglementée pour les Burundais en vue de sauvegarder leurs valeurs et leurs « bonnes mœurs » selon les autorités coloniales belges, parce que la consommation abusive risquait d'entraîner l'ivresse, source de troubles, de bagarre et d'autres actes répréhensibles.

Avant la Seconde Guerre mondiale, l'un des objectifs officiels des autorités mandataires belges a été d'interdire le commerce de l'alcool dans le territoire du Ruanda-Urundi. Mais en réalité, ces mesures au Ruanda-Urundi, comme dans d'autres territoires africains colonisés par des puissances européennes productrices de bière brassée industriellement, ont eu des effets à la fois paradoxaux et vicieux. Ils ont d'une part nourri une production et un trafic d'alcool distillés fort, produit à côté des bières indigènes taxées, et d'autre part permis à l'Etat colonial d'introduire et pousser ses propres bières, tout en accroissant ses revenus fiscaux.

⁵⁶ A.N ; Kitega AA353, Anne 1943-1952 liasse 2

⁵⁷ Ntahitangira I., *Le café et la banane, deux cultures de rapport du Kirimiro*, Bujumbura, mémoire UB, 1976, p. 59.

Les procédés de distillation d'importation européenne ont été connus en Afrique subsaharienne dès la fin du XIX^e siècle, mais ils se sont répandus d'abord lentement sous la colonisation. Par exemple, la distillation du « *warage* » a été importée en Ouganda par des soldats soudanais initiés par des Britanniques, tandis que *l'akpeteshie* (une boisson issue de la distillation du vin de palme), fort consommée dans la Gold Coast coloniale (Ghana actuel), a été introduite dès 1850 par des missionnaires qui la fabriquaient pour leur consommation personnelle. En Afrique du Sud, la production traditionnelle rurale de boissons alcooliques fermentées s'est maintenue mais pour être mise au service du trafic illicite de bière trafiquée. L'alcool artisanal congolais aussi était fortement distillé à base de maïs et manioc fermenté. Et au Burundi, la fermentation des bières de banane ou de sorgho a côtoyé bientôt la distillation de tout un tas d'alcools aussi néfastes qu'interdits et répandus. « Dans la grande majorité des colonies d'Afrique subsaharienne, les populations africaines n'étaient pas autorisées à consommer de l'alcool distillé. Au Congo belge, cette interdiction a eu pour effet de contribuer, après la Seconde Guerre mondiale, à l'intensification d'un trafic clandestin d'alcool de distillation local, organisé par les femmes africaines des grands centres urbains⁵⁸. » La distillation est devenue une stratégie illégale de survie ou d'émancipation économique, parce que la bière indigène était de plus en plus taxée, et que la bière industrielle a pénétré le marché.

Quelques années avant l'Indépendance, en 1955, une ordonnance législative sur le régime des boissons alcooliques a voulu clarifier ce qu'une ordonnance-loi datant de 1942 avait tenté de préciser une quinzaine d'années plus tôt⁵⁹ :

« [...] Article 1. Pour l'application de la présente ordonnance-loi et des mesures prises pour son exécution, il est attribué aux expressions ci-après la signification figurant à la suite de chacune d'elles. [...]

⁵⁸ Bouvart, A., « "Mettre l'alcool au feu" : stratégie juridique et accommodation économique des trafiquantes urbaines de Lutuku face à la justice coloniale (Congo-B, 1945-1960) » (<https://doi.org/10.4000/cliiothemis.4189>).

⁵⁹ Ordonnance législative n° 33/134 du 18 avril 1955, modifiant l'ordonnance loi n° 395/Fin. du 26 décembre 1942.

Boissons distillées. Boissons contenant de l'alcool de distillation. *Boissons fermentées.* Boissons légèrement gazeuses qui sont fabriquées à partir de ferment (levure, bactérie...) et qui sont riches en vitamine. Boissons contenant exclusivement de l'alcool de fermentation à l'exclusion de préparation indigène définies ci-dessous. Il est fait abstraction des minimes quantités d'alcool de distillation qui sont ajoutés à des boissons fermentées pour en assurer la conservation.

Boissons de préparation indigène. Boissons fermentées, préparées ou fabriquées selon les méthodes coutumières, telles que vin de palme, *pombe* (bière), etc. » En fait, on lit bien ici le tableau général de ce qui fera, et fait encore aujourd'hui, le paysage économique (et alcoolique !) du Burundi : des boissons classées selon leurs méthodes de production et ce que l'État peut en tirer fiscalement, ou interdites car jugées néfastes pour la santé.

L'article 7 de cette même ordonnance créait également des licences de commerce dont le prix d'achat était fixé par le Gouverneur général, comme le tableau ci-dessous le reprend :

voilà la liste des licences et ses prix.

Licences modèles	Prix minimum	Explications
A	7.500 FCRU à 15.000 FCRU	Licence d'importateur ou de négociant qui confère le droit d'importer des boissons distillées et de vendre toutes boissons alcooliques à la condition que la vente se fasse pour une quantité qui n'est pas inférieure à une bouteille ou récipient muni de sa fermeture d'origine. En aucun cas, ces boissons ne peuvent être consommées sur le lieu de la vente. Devront également se munir de la licence modèle A ceux qui importent des boissons distillées par quantités supérieures à deux litres pour leur ravitaillement ou celui de leur personnel.
B	15.000 FCRU à 30.000 FCRU	Licence générale de débitant qui confère, outre les droits que donne la licence modèle A, celui de débiter pour la consommation dans un établissement accessible au public toutes boissons alcooliques.
C	7.500 FCRU à 15.000 FCRU	Licence spéciale de débitant qui confère, outre les droits que donne la licence modèle A, celui de débiter pour la consommation à bord d'un train, d'un bateau ou d'un aéronef, toutes boissons alcooliques. Cette licence n'est valable qu'en cours de route ; le débit est interdit aux têtes de lignes.
D	7.500 FCRU à 15.000 FCRU	Licence simple de débitant qui confère le droit de débiter pour la consommation dans un établissement accessible au public des boissons fermentées.
E	3.750 FCRU à 7.500 FCRU	Licence simple de débitant qui confère le droit de débiter pour la consommation dans un établissement accessible au public des boissons fermentées.
F	7.500 FCRU à 15.000 FCRU	Licence de cercle privé qui confère le droit de débiter toutes boissons alcooliques pour la consommation dans les cercles privés.
G	3.750 FCRU à 7.500 FCRU	Licence simple de cercle privé qui confère le droit de débiter au détail des boissons fermentées pour la consommation dans les cercles privés.
H	3.750 FCRU à 7.500 FCRU	Petite licence de débitant qui confère le droit de débiter pour la consommation dans un établissement accessible au public des boissons fermentées ne titrant pas plus de 6° en poids d'alcool de fermentation à la température de 15° C.
J [NB : la licence I n'a pas existé]	2.400 FCRU à 4.800 FCRU	Petite licence de cercle privé qui confère le droit de débiter pour la consommation dans les cercles privés des boissons fermentées ne titrant pas plus de 6° en poids d'alcool de fermentation à la température de 15° C.
K	2.400 FCRU à 4.800 FCRU	Licence simple de négociant qui confère le droit de vendre des boissons fermentées par quantité qui n'est pas inférieure à une bouteille ou récipient muni de sa fermeture d'origine. En aucun cas, ces boissons ne peuvent être consommées sur le lieu de la vente.

À partir des années 1950, l'État colonial entre donc dans une phase où, entourés de considérations de santé publique, le commerce et la consommation de bière (et d'alcool plus généralement) deviennent au Burundi des ressources fiscales essentielles. Jusqu'à la veille de

l'Indépendance, la Belgique coloniale va donc poursuivre un encadrement législatif de la vente et du débit de boissons, comme le montre encore l'ordonnance-loi n° 41/613 du 10 décembre 1959, qui définit plus précisément ce qu'est un « débit de boisson » : « un établissement commercial dont l'activité principale consiste à servir des boissons à consommer sur place contre rétribution, que ce soit de façon régulière, intermittente ou temporaire et quel que soit la dénomination sous laquelle cette activité est exercée⁶⁰. »

Dans ce contexte, la population burundaise va s'adapter et s'arranger pour gagner d'une manière ou d'une autre sa vie. Quand les uns partiront en ville chercher une rémunération mensuelle (un « salaire»), les autres chercheront à vivre de leur production agricole en produisant des bières dites « traditionnelles » ou de leur commerce de bières industrielles : toutes les bières (et même tous les alcools) sont devenues pourvoyeuses de recettes en monnaie sonnante et réverbérante, pour subsister. La bière dans le contexte politique contemporain

Les autorités du Burundi indépendant ont été tout aussi intéressées par les revenus générés par l'appétence pluriséculaire des Burundais pour la bière que les autorités coloniales auxquelles elles ont succédé. Les nouveaux dirigeants du Burundi républicain ont eux aussi privilégié le commerce de la bière et des boissons alcoolisées en général pour percevoir les taxes nécessaires au fonctionnement de l'État.

La création de la Brarudi, et les parts que l'État possède encore dans cette industrie qui fut quasi monopolistique pendant des décennies montrent que la bière n'est pas près de s'arrêter de compter au Burundi. On voit bien qu'actuellement les bières restent abondantes et quasi-obligatoires dans les grandes festivités nationales, et que les sponsors rivalisent d'ardeur pour soutenir les événements publics. La bière a été et reste, en tout état de cause, un facteur d'union sociale.

Le maintien de cette cohésion était garanti autrefois par une justice sociale sereine et une autorité politique sinon forte du moins ferme, incarnées par le *mwami*. Cela se ressentait lors des célébrations annuelles de l'*umuganuro* et au moment de l'intronisation du roi comme nous l'avons déjà mentionné. Quant à la justice, elle était exercée directement par le *mwami* lui-même ou plus communément par les *Bashingantahe* en son nom. Dans toutes ces

⁶⁰ ANB, Kitega AB 25 liasse 1 (1952-1960) ; Kitega AA 353 liasse 2 (1943-1952) ; Ngozi B 30 liasse 4 (1933- 1962).

occasions, la bière jouait un rôle prépondérant.

Aujourd'hui le maintien de la cohésion sociale est renforcée par les bouteilles de bière industrielle ou les cruches partagées sur la colline. Les industries sont mieux dotées que les artisans de la bière de banane ou de sorgho pour communiquer et vendre leurs produits, comme l'illustrent toutes les campagnes publicitaires qu'elles peuvent dédier à la bière.



Au bistrot de la paroisse en commune Gisozi, 25 octobre 2023

(photo Édouard Ndayishemeze 2023)

La BRARUDI veut montrer le rôle incontournable de la bière dans les événements politiques.

La photo ci-dessus illustre le lien inextricable entre la bière et la politique, que les colonisateurs comme les tombeurs de la monarchie n'ont pas touché, au contraire. On voit là la Primus, bière industrielle « historique » des anciens territoires colonisés par la Belgique, désormais produite par la Brarudi, mise au service de la célébration en 2022 du 60e anniversaire de l'Indépendance du Burundi).

Tous les ingrédients pour attirer la foule de buveurs sont réunis : on sait que le championnat burundais de football porte le nom de « Primus ligue », et qu'il bénéficie d'un partenariat stratégique avec les équipes de football en vue de mobiliser un financement à travers la publicité de cette bière si populaire dans le monde rural, et toujours plébiscitée par les moins nantis dans les villes. Le drapeau national qui enveloppe l'un des personnages de la photo rend

aussi, finalement, inséparables la bière et la politique.

Vu la popularité des produits de l'entreprise Brarudi contribue à très haut niveau dans le financement du budget. Elle contribue indéniablement au fonctionnement des institutions étatiques mais aussi au fonctionnement de la timide démocratie burundaise.

En fait, depuis l'introduction temporaire du multipartisme au Burundi en 1959-1965, puis son retour en 1992, la bière a toujours été utilisée pour asseoir la propagande des partis politiques et de leurs candidats locaux. Les partis politiques, dès les années 1960, n'ont jamais hésité à utiliser la bière pour attirer des membres, et même si l'on n'est jamais sûr que ce type d'« achat des consciences » soit un pari gagnant (comme le vote est secret, rien normalement ne prouve que l'électeur-buveur n'en ait fait à sa guise, et l'on sait aussi que les partis politiques qui abreuvent beaucoup leurs électeurs ne remportent pas toujours les élections), il vaut toujours la peine d'essayer. La bière coule donc à flots durant les campagnes électorales depuis les années 1960. Elle aide à réduire la distance séparant l'homme politique de la population d'électeurs-cibles : avec les effets sociabilisants de la bière, il devient plus facile pour un leader local ou national de faire passer son message et de recruter des militants ou des votants.

L'économie de la bière pendant les campagnes électorales mériterait à elle toute seule un mémoire. Mais ce que je peux dire pour conclure ici, c'est que, d'après ce que j'ai pu comprendre dans mes enquêtes à Gisozi, dont je vais parler dans le chapitre à venir, les propagandistes ont plus souvent recours aux citoyens aux bières locales « traditionnelles » qu'aux bières industrielles pour complaire, car les premières sont moins chères que les secondes. À vrai dire, les électeurs, qui ne sont pas dupes de l'intérêt qu'on leur porte à la veille des échéances électorales, les aiment toutes : la bière reste un ingrédient majeur de la recette socio-politique du Burundi de l'État.

CHAPITRE III. CAS ILLUSTRATIF DE LA COMMUNE GISOZI

J'ai choisi de travailler dans la commune de Gisozi car il s'agit de ma commune natale, où résident toujours mes parents, et parce que je connais bien les gens de cette contrée, ce qui m'a donné l'espoir d'arriver au résultat de recherche. J'en ferai une brève présentation géographique ci-dessous.

Carte administrative de la commune Gisozi⁶¹



Avec une superficie de 118,70 km², la commune Gisozi représente 14% de la superficie de la province Mwaro et 0,42 % de celle du pays. Elle est l'une des six communes de la province de Mwaro. Gisozi est située au Sud à 8,2 km du chef-lieu de la province. Elle est limitée au Nord par la commune Rusaka, au Sud par la commune Bisoro, à l'Est par la commune Kayokwe, à l'Ouest par les communes de Mugamba de la province de Bururi, de Mukike et de Mugongo- Manga de la province Bujumbura.

⁶¹ Il est à signaler que la colline Butegama a été récemment scindée en deux, ce qui a donné naissance à la colline Mugeru. La carte contenant 14 collines n'est pas encore disponible

La commune Gisozi est située dans la région naturelle du Mugamba et s'apprête bien aux cultures adaptées aux conditions agro-écologiques de cette région à savoir les cultures vivrières (pomme de terre, maïs, blé, patate douce et le haricot) et le théier qui est la principale culture industrielle de cette commune.

III.1. Les bières dans la vie des habitants de la commune gisozi

Dans la commune Gisozi, on rencontre aujourd'hui à peu près toutes les bières sous diverses formes : il y a les bières que les colonisateurs auraient dites « indigènes » à l'époque, et que je dirais plutôt « traditionnelles » ou « locales », et les bières industrielles, parmi lesquelles la Primus et l'Amstel restent les plus consommées, ainsi que la bière de banane⁶². Les personnes que j'ai interrogées m'ont raconté un peu de leur sentiment sur la bière, ancienne ou actuelle. Soulignons qu'une partie provient de kirimiro.

III.2. La bière des temps anciens dans la mémoire des « vieux » de Gisozi



Lors d'une enquête orale au marché de Rubaho, entre les communes Gisozi (Mwaro) et Mugamba (Bururi), 13 octobre 2023 (photo par Éric Nibaruta)

⁶² Mbigane N., *Le marché de Gitega, étude géographique*, Bujumbura, mémoire UB, 1987, p. 52.

Le souvenir des temps heureux de l'époque monarchique du roi Mwezi Gisabo apparaît fréquemment au cours des enquêtes orales. Les informateurs de Gisozi que j'ai pu écouter rappellent ainsi avec émotion les distributions de nourriture et de boissons que pouvaient faire le roi et ses délégués, mais aussi la reine à ses prestataires⁶³. Dans leurs récits, ces distributions deviennent de véritables festins auxquels une princesse ne manquait jamais de convier le peuple. Les anciens insistent aussi pour dire que le *mwami* ne faisait pas travailler la population pour rien : elle était récompensée sous forme de nourriture juste après le retour des veaux dans leur étable, quand tous les prestataires étaient appelés à se regrouper dans l'*intangaro* (dans la cour). La bière n'était donc pas un salaire mais une illustration d'un comportement d'entraide.

Dans les festivités, les vieillards (*abateramyi*) amenaient des pots de bières de sorgho fermenté dans le grain de vieilles récoltes (*inzoga y'ibigugu*). La boisson était si abondante que les pots les plus imposants devaient être transportés sur des morceaux de bois dits « *imigogo* ». À côté de ces pots, on étalait des vans (*intaro*) remplis de haricots, de courges et de colocases cuits, dont la population se rassasiait avec appétit. Les *bahamagazi* ou *bishikira*, aides de la royauté, se chargeaient de la distribution équitable des boissons, et lorsqu'elles étaient épuisées, ils en demandaient d'autres (*inyuhirizwa*). Il existait aussi parmi les suivantes de la cour un petit groupe de femmes qui participait à la surveillance et à l'organisation des travaux dans les champs du roi ainsi que la récolte du sorgho dans le Burundi ancien. Bref le sorgho, comme la bière qu'on en faisait, étaient au cœur de la monarchie célébrée régulièrement par la population heureuse de ces moments d'unité. Les mots de remerciement qu'elle adressait aux autorités étaient contenus dans l'expression « *Hangama se kirezicera Mubikinga* » (« Vive le pendentif blanc de Bikinga »). Ce pendentif identifiait le roi à la couleur blanchâtre de la bière de sorgho.

III.2.1. Les bières dites « traditionnelles » et l'hydromel

Parmi les bières de confection locale et ancienne, les bières de sorgho et de banane restent les plus prisées à Gisozi. La bière de sorgho (mais aussi d'éleusine (en provenance de Rutana ; kirundo...), une céréale ancienne proche du sorgho et en voie de régression) est parmi les boissons les plus vendues dans le pays, et ce phénomène n'épargne pas Gisozi, ma zone d'enquête. Mes informateurs m'ont permis de savoir que le commerce de cette boisson date de

⁶³ Entretien avec Vincent Minani, Gisozi, 30 novembre 2023.

longtemps. C'est un commerce qui était exercé à la maison et au marché et connaissait une flambée remarquable au cours de la grande saison sèche.

Mes informateurs m'ont aussi indiqué qu'il s'agissait de la boisson préférée des femmes.

A côté de cette bière de sorgho, la bière de banane est l'autre produit « roi » de la localité. Certains des fabricants ruraux vendent leurs cruches au cours de leur trajet vers le marché, d'autres approvisionnent les cabarets dans une sorte de vente directe producteurs-débitant qui parfois échappe aux calculs de l'administration fiscale. On reconnaît les endroits où l'on peut s'en procurer dans la région, très nombreux, grâce aux feuilles de bananiers plantées comme des drapeaux aux abords des cabarets. Dans ceux-ci la bière de banane peut cohabiter, mais pas toujours, avec des bières industrielles.



Éleusine en phase de séchage, quartier Nyarukinya (commune Gisozi), 25 octobre 2023
(photo Édouard Ndayishemeze)

Enfin un dernier produit convoité dans les cabarets de Gisozi est l'hydromel⁶⁴. Cet alcool de miel a eu une importance considérable dans les temps monarchiques pour les prestations destinées aux supérieurs et aux cours royales et princières.

⁶⁴ Dubois L. et Collart E., *L'apiculture au Congo belge et au Ruanda-Urundi, la production du miel et de la cire*, Bruxelles, ministère des Colonies, direction de l'Agriculture, de l'Élevage et de la colonisation, 1950, p. 103.

Mais il est difficile à stabiliser et n'a jamais fait l'objet d'industrialisation ou d'exportation à l'époque monarchique mais actuellement oui.

III.2.2. L'économie locale des bières « traditionnelles » et industrielles

Comme nous l'avons déjà évoqué, la bière locale est un produit essentiellement consommable immédiatement, qui peut être conjugué avec la bière de brasserie industrielle, qui est considérée comme une bière de luxe (par son prix et sa provenance).

La bière « traditionnelle » est présente dans les situations de joie comme dans les moments d'affliction et son rôle reste de rassembler les amis et les parents. En dehors du cadre restreint et du voisinage, elle est aussi un facteur d'union sociale et offre un grand renfort dans la réalisation des fêtes, en particulier dans ce milieu rural. La bière industrielle n'a pas tout à fait le même statut par comparaison car son prix est plus élevé. Pour certaines catégories de personnes à faible revenu, il est envisageable d'acheter une Primus, mais une Amstel, dont la qualité est jugée supérieure par mes interlocuteurs, est trop chère⁶⁵. Certes, depuis quelques années, les publicités et des actions promotionnelles pour cette bière ont contribué à la faire mieux adopter⁶⁶, mais la Primus reste la plus consommée des bières industrielles à Gisozi. A cause de son goût apprécié par les consommateurs.

⁶⁵ Entretien avec Jean Biganza, commerçant au marché de Rubaho, 14 octobre 2023.

⁶⁶ Karegeya, D., *Le processus d'adoption par le consommateur de la bière Amstel et leur problème de commercialisation*, Bujumbura, mémoire UB, FSEA, 1986, p. 14.



Casiers de bières industrielles, marché de Gisozi, 25 octobre 2023 (photo Édouard.Ndayishemeze)

En tous cas, les effets qu'engendre la bière de brasserie sur l'appareil productif national sont importants, car cela impacte la création d'emploi générateur de revenus en famille, ainsi que le paiement d'impôt et taxes. Mais la bière locale reste financièrement la plus rentable pour l'Etat. Ainsi, selon le comptable de la commune Gisozi, Didier Manirambona, les recettes attendues en provenance de la bière locale devaient être supérieures à celles en provenance de la bière industrielle pour le budget de l'exercice 2022-2023 :

Budget	Recettes	Amende	
1.500.000 Fbu	965.300 Fbu	600.000 Fbu	Bière locale
800.000 Fbu	800.000 Fbu	1.921.000 Fbu	Bière industrielle

III.2.3. Les enjeux contemporains de la consommation de bière

Au Burundi en général et dans ma commune de Gisozi en particulier, les principales étapes de la vie d'une personne humaine sont toujours des occasions de fêtes familiales et religieuses, officielles ou pas. Si la cruche a pu changer depuis les temps précoloniaux et se transformer en bouteille de verre, ces cérémonies sont restées ancrées et demeurent accompagnées de bière, locale ou industrielle. Elles permettent de resserrer les liens de voisinage et de parenté.

C'est autour des fêtes que la communauté s'anime occasionnellement et que les groupes les plus vastes se forment.

III.2.3.1. Alcool et religion

Dans le christianisme, c'est le vin qui tient habituellement une place particulière : il représente le sang du Christ de même que le pain représente son corps. Pour l'Église catholique, très présente à Gisozi, les chrétiens doivent parcourir une série de sacrements qui sont en réalité moins souvent honorés par le vin que par la bière dans cette commune rurale. Ainsi lors d'un baptême (un sacrement destiné à lavé le péché originel), et comme pour l'investiture d'un *mushingantahe*, un parrain ou une marraine accompagneront celui qui reçoit un tel sacrement. Après les cérémonies à l'église on rentrera au domicile pour faire la fête, et la famille du nouveau baptisé aura préparé de la bière de banane ou de sorgho et invité ses amis et les voisins.

Les chrétiens entourés par leurs parrains, prennent place au premier rang et boivent parmi les premiers. Aussi, Auguste Mvuyekure le souligne bien : « l'intéressé retient le jour, prépare de la bière, demande la contribution des amis et invite pas mal de gens ».

De telles fêtes attirent sans nul doute des personnes vers le christianisme, et l'Église catholique en proposent de nombreuses, comme Noël ou Pâques. Dans la commune Gisozi, dans ces occasions, chaque famille chrétienne prépare de la bonne bière et s'arrange pour inviter ses proches. Donc la bière porte une contribution dans les fêtes religieuses qui pourtant n'admettaient pas à l'origine des beuveries. Si en effet le christianisme ne condamne pas la consommation de boissons alcoolisées contrairement à l'Islam, les missionnaires et religieux qui ont accompagné les colonisateurs ont évidemment dénoncé les excès engendrés par les consommations grandioses au cours des grandes fêtes villageoises. Il semble que rien pourtant, pas même la foi des habitants de la commune, n'ai jamais mis fin à ces pratiques, que l'on retrouve à chaque occasion de la vie d'un homme, comme cela était le cas il y a des siècles déjà au Burundi.

III.2.3.2. Les consommations festives et leurs limites

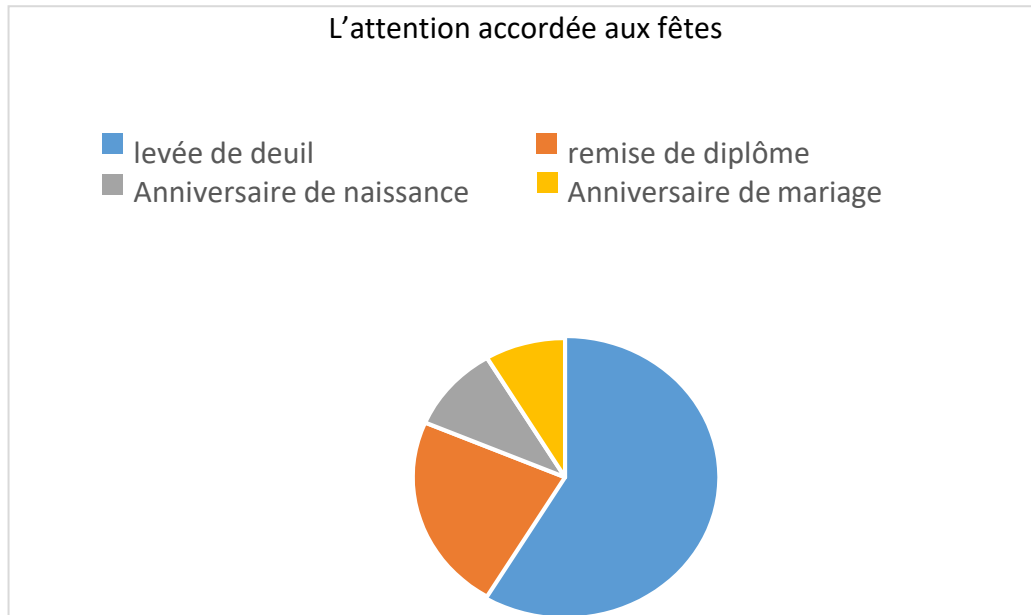
De nos jours comme autrefois, la naissance et le mariage sont célébrés collectivement avec force breuvages, mais aussi des événements se sont ajoutés dans la période contemporaine, qui n'étaient pas fêtés autrefois. Ainsi les anniversaires sont désormais dûment célébrés autour de bières, qu'il s'agisse des anniversaires de naissance, de mariage, de baptême ou même de nomination dans une fonction. Pendant ces périodes, on fête dans la famille, et quelquefois avec les personnes du voisinage et les amis. On mange et on boit, en ville comme à la campagne, et des mots de circonstance sont prononcés par tel père ou tel parrain autour de la bière. On manifeste la joie, et les membres présents demandent toujours à boire. S'il y en a encore on emmène mais en grande partie se sont les conversations qui caractérisent ce grand moment.

Une autre nouveauté qui n'existait pas aux périodes précédant l'indépendance est la célébration de la remise d'un diplôme. Au Burundi le diplôme a une importance capitale. Il certifie un niveau de connaissance ou de compétences professionnelles reconnues, que le détenteur et ses proches souhaitent annoncer à tous. En commune Gisozi, après l'obtention d'un diplôme et sa célébration avec la remise, les uns rentrent à leur domicile quand les autres passent au cabaret pour prendre un verre, comme l'affirment certains de mes enquêtés, mais tous célèbrent autour de la bière et de discours de circonstance. La fête des diplômés est pleine de joie : certains s'y consacrent avec de grands préparatifs, et d'autres moins, mais les amis sont invités, ainsi que le voisinage, plus ou moins proche. Encore une fois, une cohésion se fait, c'est un rassemblement autour de la bière, on mange et on boit.

Toutefois, la multiplication de ce genre de festivités a un coût, que de nombreux Burundais rechignent à payer de nos jours, car la situation économique est difficile et de nombreux villageois n'ont plus les moyens de payer un verre ou une cruche qui leur coûte « les yeux de la tête » comme me l'ont fait remarquer mes interlocuteurs. Certaines festivités ont ainsi été supprimées ces dernières années dans les foyers de la commune Gisozi, telles que l'anniversaire de mariage ou celui des enfants. Mais tous mes interlocuteurs précisent qu'il est un rite social accompagné de bière auquel personne ne peut se soustraire, c'est celui de la levée de deuil.

Sur la base de mes enquêtes, j'ai fait un petit schéma de la part des célébrations festives accompagnées de bière que mes interlocuteurs m'ont dit considérer comme importantes :

Usage estimatif de la bière dans les fêtes en commune Gisozi (source : enquêtes personnelles en octobre 2023)



III.2.3.3. L'ivrogne, la bière et ses méfaits

Dans toutes les fêtes burundaises, en commune Gisozi comme ailleurs, il existe des personnes qui « s'invitent » aux réjouissances sans toutefois avoir été invitées. On parlerait en français de « pique-assiettes », avec la connotation péjorative que cela comporte. En fait au Burundi la bière est non seulement un facteur d'union et de solidarité mais également elle permet une différenciation sociale. Elle sert en effet à distinguer les grands et les petits, ceux qui ont été invités et ceux qui se sont auto-invités.

Les premiers ne sont pas installés n'importe où, ce sont

des invités de marque, les autres s'arrangent comme ils peuvent, sans place réservée. Parfois au moment de la distribution de bière, des mécontentements ou des mésententes peuvent surgir par le refus d'accorder à boire aux auto-invités. En général, la cruche contenant de la bière est placée au centre et les invités se disposent en cercle, rarement en forme rectangulaire. La bière était est dans desalebasses (aujourd'hui dans des casseroles) et les participants utilisent des

chalumeaux avec lesquels ils aspirent la boisson. Il va sans dire que la place et la prise du chalumeau séparent les mieux lotis et les non-invités, parfois indésirables lorsqu'on leur connaît un penchant trop lourd pour l'alcool...

Dans la société burundaise, on peut s'inviter quelque part, mais l'ivrogne a (et avait déjà dans l'ancien temps) une mauvaise image aux yeux des autres. On le considère comme celui qui passe « tout son temps à sillonner à la recherche du ménage qui a fermenté la bière ou qui a organisés une fête. Il lui arrive même de poursuivre les gens qui portent les cruches de bière sans connaître leurs destinations ». L'alcoolique, et pire encore, l'ivrogne, affiche souvent un mauvais comportement avec ses voisins, envers les invités et les visiteurs. Aussi pour toutes ces raisons il est mal accueilli et mal vu du premier coup d'œil à la fête. On lui donne à boire une seule fois lorsqu'il s'agit de bière de sorgho, ou en petite quantité si c'est de l'*urwarwa* (bière de banane), puis on le chasse par crainte des bagarres. En effet, comme l'écrivait Bigangara dans les années 1980, « certains deviennent comme des fous, cassent tout ce qui se trouve dans la maison. D'autres deviennent incapable de faire quoi que ce soit ⁶⁷ ». Un tel homme était et est toujours socialement banni ou en tout cas très déconsidéré sur tous les plans. Il est relégué au rang des enfants et fatalement condamné à ne jamais accéder au rang de « *Mugabo* » (notable). Les Burundais aspirent à l'honneur et à la considération sociale, aussi la place réservée à l'ivrogne dans la société est peu enviable, et beaucoup de Burundais évitent d'en arriver là afin de rester en bons termes avec leur famille, leurs voisins et amis, et avec l'ensemble de la société.

Il est difficile de savoir si un tel comportement était autrefois déjà puni, mais en tout cas les colonisateurs ont très tôt légiféré sur l'ivresse publique, et les autorités burundaises de l'État post-indépendance en ont fait de même (avec des succès variables). La dernière modification de la législation concernant la criminalisation de l'ivresse date de 2017. En effet, selon la loi n°1/27 du 29 décembre 2017 portant révision du Code pénal, « Est puni d'une amende de dix mille à vingt mille franc burundais, celui qui été trouvé en état manifeste d'ivresse dans les rues,

⁶⁷ Bigangara J.-B., *Pour une anthropologie de la famille et du mariage traditionnel au Burundi*, Bujumbura, Presses Lavigerie, 1986.

places, chemins, débits de boissons, salles des spectacles ou autres lieux publics, ainsi que dans les lieux non clôturés sur lesquels le public peut avoir vue directement » (section 2, art. 514). Les débitants de boisson ou leurs employés ayant donné « à boire à des gens manifestement ivres ou qui les ont reçus dans leurs établissements » sont eux aussi exposés à des poursuites et des amendes allant de 2 000 à 20.000 (art. 515).

La bière au Burundi véhicule donc toute une culture, une manière d'être aussi, et la persistance des bières locales dans les cérémonies de certains groupes sociaux permet parfois d'affirmer une identité culturelle. Bien sûr ici comme ailleurs en Afrique, de grands bouleversements dans les modes et les choix de consommation ont eu lieu depuis un grand siècle ou deux, et le triomphe des bières industrielles et du Coca-Cola à travers le continent est un signe manifeste d'une certaine victoire de l'Occident colonisateur sur les pays qu'il a conquis. Mais à la colonisation se sont aussi ajoutés les migrations externes et internes, les déplacements vers les villes à partir du monde rural, et un ensemble d'évolutions qui ont poussé un processus d'acculturation dans lequel des valeurs culturelles tierces ont été acceptées, ou assimilées.

La bière industrielle n'a pas complètement remplacé les bières locales « traditionnelles », qui gardent l'atout du fait maison et de la proximité, ce qui fait qu'elles conservent une place importante dans les valeurs et les coutumes burundaises. Ainsi l'usage du chalumeau pour boire est associé à toute une série de techniques de tirage dont il faut faire l'apprentissage encore maintenant pour pouvoir dignement participer au partage de la cruche de bière. L'aspiration du liquide bouillant en levant le chalumeau en l'air concrétise tout un art que le lever de coude pour avaler une gorgée de bière à la bouteille ne peut pas remplacer. Et puis encore maintenant, lorsque l'on ouvre une cérémonie par un discours expliquant le pourquoi d'une invitation, on parle toujours d'*urwarwa* (bière de banane), même s'il n'y a que des bières de brasserie en présence. Même si les bières industrielles ont marqué fortement leur entrée dans le monde social et politique burundais depuis les années 1940-1950, elles n'occupent toujours pas la pleine place que prennent les bières « traditionnelles », dans la culture burundaise, en tout cas selon les informations recueillies dans la région de Gisozi.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Avant que le Burundi n'ait subi des influences européennes, les Burundais avaient depuis de nombreux siècles créé une culture vivante et originale, caractérisée par diverses activités traduisant leur mentalité. Ces activités se manifestaient surtout dans des fêtes populaires qui punctuaient leur vie familiale et collective. Dans tout cela, la bière et sa consommation étaient primordiales, et son usage est toujours de rigueur dans nombre de rites communs et pratiques familiales à toutes les étapes de la vie (cérémonies de naissance, mariage, baptême, communion solennelle et confirmation, remise de diplômes, deuil...). Il s'agit d'un élément symboliquement et socialement fort : la consommation de bière est pertinente dans presque toutes les circonstances de la vie. L'apport d'une cruche de bière chez un voisin, loin d'être une contrainte, est plutôt une valeur qui régleme beaucoup d'affaires même aujourd'hui.

La solidarité des relations se matérialise par la quantité de bière qui s'échange, et le breuvage aide à solidifier et normaliser les relations familiales et amicales, parfois même elle peut être le signe d'une amitié rompue (le journaliste Karegeya disait un jour : « lorsqu'on refuse une bière à quelqu'un alors qu'on l'offre aux autres, c'est le déshonorer ». On voit ici que la bière, en dehors d'être un facteur d'union et de solidarité, est aussi une « preuve », celle de la différenciation : elle distingue les « grands » et les « petits », ceux qui non aucune valeur morale et humaine et ceux qui cultivent au contraire cela (pratique *d'ubuvumvyi*).

Avant la colonisation, la bière était comparée à la pierre angulaire sur laquelle s'était bâtie la société burundaise. Les contacts humains et l'amitié qui en résultent puisaient leur substance dans le partage de la bière. Bien plus, l'économie, véritable support de toute politique, marchait à la cadence des travaux collectifs ponctués et clôturés par le partage de la bière. Mais à partir du moment où on a commercialisé la bière, quand on l'a monnayée, on a assisté progressivement à des modifications de ses usages socio-économiques et culturels. Le partage quotidien de la bière est devenu moins fréquent, les relations sociales et amicales se sont relâchées. La convivialité qui se manifestait autour d'une cruche de bière a disparu peu à peu.

Ainsi, le commerce de la bière, l'argent qu'on en tire et l'individualisme qui en est le corollaire, tous ces facteurs ont fortement diminués les invitations mutuelles. La plupart des gens se rencontrent désormais dans les « cabarets », très nombreux.

Avec tous ces changements dans les rapports sociaux, les mentalités ont évolué. Suite à la monétarisation de la société burundaise et à l'apport des valeurs occidentales véhiculées par le christianisme et la colonisation, la fête s'est petit à petit modernisée, bousculant à son passage les anciennes valeurs comme *kugemera* qui la régissaient auparavant.

Malgré toutes ces transformations, les fêtes familiales subsistent dans la commune Gisozi. Mais aujourd'hui, la fonction sociale de la bière s'est un peu vidée de sens. La vente de cette bière sur la société a engendré un relâchement prononcé des relations sociales alors que son économie ne suit pas. Peut-être l'Etat pourrait-il faciliter la production de bière par la construction de nouvelles usines modernes, parce que la bière permet aux différentes familles de gagner la vie, de rassembler les gens, de renforcer les relations sociales. Compte tenu des taxes et des impôts en provenance de la bière, il réaliserait des bénéfices, tout en assurant la bonne santé des consommateurs par le contrôle et l'amélioration de la fabrication et de la conservation de la bière.

Je recommande au chercheurs antérieurs de traiter ce sujet dans l'angle économique par exemple :quelles sont les causes de la hausse généralisée des boissons de la Brarudi ? étudier les impacts socioéconomique des nouvelles boissons. Etc...

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages

1. Bigangara Jean-Baptiste, Mariage chrétien et mariage traditionnel burundais : divergences, convergences et perspectives d'intégration, Bujumbura, Presses Lavigerie, 1989.
2. Bigangara Jean-Baptiste, Pour une anthropologie de la famille et du mariage traditionnel au Burundi, Bujumbura, Presses Lavigerie, 1986.
3. Bourgeois René, Banyarwanda et Burundi, t. 1, Bruxelles, Duculot, 1956.
4. Chrétien Jean-Pierre; Histoire rurale de l'Afrique des grands lacs. Guide de recherche, Paris, Afera, 1987.
5. Dubois Luc. et Collart , L'apiculture au Congo belge et au Ruanda-Urundi, la production du miel et de la cire, Bruxelles, ministère des Colonies, Direction de l'Agriculture, de l'Élevage et de la colonisation, 1950.
6. Ghislain Jean, La féodalité au Burundi, Bruxelles, Académie royale des sciences d'Outre-mer (Classe des sciences morales et politiques, vol. 33), 1970.
7. Gorju Julien (Mgr), En zigzag à travers l'Urundi, Anvers, 1962.
8. Gourou Pierre., Les pays tropicaux, PUF, 1969
9. Meyer , Hans les Barundis :une étude ethnographique en Afrique orientale, Bujumbura.(E.N.S),1968,97.p
10. Muchielli Roger, Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale., Paris, ESF, 9e éd., 1990.
11. Mworoha Émile (dir.), Histoire du Burundi des origines à la fin du XIXe siècle, Paris, Hatier, 1987, p. 257.
12. Mworoha Émile, Peuples et rois de l'Afrique des lacs. Le Burundi et les royaumes voisins, Dakar, Nouvelles éditions africaines, 1977.
13. NDAYISHINGUJE Pascal L'intronisation des Bami au Burundi, un aspect de la monarchie sacrée, Bujumbura 1968.
14. Ntabona Adrien, Itinéraire de la sagesse. Les Bashingantahe hier, aujourd'hui et demain

au Burundi, Bujumbura, éd. du Crid, 1999.

15. Ntahombaye Philippe et alii., *L'Institution des Bashingantahe au Burundi. Étude pluridisciplinaire*, Bujumbura, Université du Burundi, Life and Peace Institute, 1999.
16. Philippe Leurquin, *Le niveau de vie des populations rurales du Ruanda-Urundi*, édition Nauwelaerts, 1960.
17. Rodegem Firmin Marie., *Dictionnaire rundi-français*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, 1970.
18. Rodegem Firmin Marie., *La fête des prémices au Burundi*, Tervuren, Annales du Musée royal de l'Afrique centrale (coll. Sciences humaines, n° 72), 1971.
19. Rodegem Firmin Marie., *Patrimoine culturel rundi. T. 3 : Savoir-vivre. Vie sociale individuelle*, Bujumbura, Centre de langue, 1965.
20. Rodegem Firmin Marie., *Sagesse kirundi. Proverbes, dictons, locutions usités au Burundi*, Tervuren, 1961.
21. Van Der Burgt , *Un grand peuple de l'Afrique équatoriale*, Bois-le-Duc, 1906, p197.
22. Vène Jean et Le Corvaisier Hyacinthe, *La bière et la brasserie*, Paris, PUF (coll. Que Sais-je ?, n° 440), 2^e éd., 1967.

II. Articles

1. Andrians et Lozet, « Contribution à l'étude des boissons indigènes du Ruanda-Urundi », *Bulletin agricole du Congo belge* (Bruxelles), 1951, p. 333.
2. Banderembako Fabien., « Le rôle de la boisson dans l'économie traditionnelle », *Que vous en semble?*, n° 24, 1975, p. 5-19.
3. Bouvart Aurèlie, « "Mettre l'alcool au feu" : stratégie juridique et accommodation économique des trafiquantes urbaines de Lutuku face à la justice coloniale (Congo-Belge, 1945-1960) » (<https://doi.org/10.4000/cliothemis.4189>)
4. Chrétien Jean-Pierre, « Le sorgho dans l'agriculture, la culture et l'histoire du Burundi », *Journal des africanistes*, t. 52, fasc. 1, 1982, p. 145-162.
5. Gille Albert., « L'umuganuro ou fête de sorgho en Urundi », *Bulletin des juridictions*

indigènes et du droit coutumier congolais, n° 11, 1945-1946, p. 368- 371.

6. Ndagijimana Côme, « Kwatira abashingantahe mu Burundi », in *Que vous en semble ?*, 1970. n° 24.
7. Ntabona Adrien, « Le concept d'*umushingantahe* et ses implications sur l'éducation de la jeunesse aujourd'hui au Burundi », *Au cœur de l'Afrique* (Bujumbura), n° 5, 1985, p. 250-283.
8. Nzeyimana, Blaise., « La place de la boisson dans la vie sociale du Burundi », *Que vous en semble ?*, n° 24, 1975, p. 21- 34.
9. RUTEMBESA ,Faustin "ubugabire dans le Burundi ancien :une institution féodale, Bujumbura :Université du Burundi,1985,162.p
10. Trouwborst Albert Arie, « Le Burundi », in d'Hertefeldt M., Trouwborst Albert Arie., et Jacques Scherer ., *Les anciens royaumes de la zone interlacustre méridionale. Rwanda, Burundi, Buha*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, 1962, p. 114-150.
11. Trouwborst Albert, « Quelques aspects symboliques des échanges de bière au Burundi (Afrique Centrale) », in Claessen and Kloos (dir.), *Anniversary Contribution to Anthropology. Twelve essays*, Leiden, Brill, p. 143-152.

III. Mémoires et thèses

1. Bahenduzi Michel., *Le Muganuro et l'umwaka, deux fêtes rituelles du Burundi ancien*, Bujumbura, mémoire ENS, 1977.
2. Hakizimana Aloys., *Naissance au Burundi*, Bujumbura mémoire UB, 2002.
3. Karegeya, Dieudonné., *Le processus d'adoption par le consommateur de la bière Amstel et problème de commercialisation*, Bujumbura, mémoire UB, FSEA, 1986.
4. Masabarakiza Francine, *Contribution à l'étude de la place fonctionnelle de la bière alcoolisée dans la société Burundaise : enquête faite à Bujumbura*, Bujumbura, mémoire UB, 1983
5. Mbigane Nestor, *Le marché de Gitega, étude géographique*, Bujumbura, mémoire UB, 1987.
6. Nduwayo. Jean.-Marie., *Ubugererwa au Burundi : essai d'interprétation*, Bujumbura,

mémoire UB, 1991.

7. Nibitanga Léonard, *Les bières dans la vie de la commune de Gitega (1930-2017)*, Bujumbura, mémoire UB, 2018.
8. Ntahitangira Ildephonse., *Le café et la banane, deux cultures de rapport du Kirimiro*. Bujumbura, mémoire UB, 1976.
9. Nzeyimana Jean-Pierre, *La bière dite indigène dans la vie des Burundi des années 1930 à nos jours : le cas de la région Bukeye-Muramvya*, Bujumbura, mémoire UB, 1992.

IV. Archives nationales du Burundi (ANB)

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des entretiens en commune Gisozi

Nom	Année de naissance	Colline	Fonction	Date
Abayisenga Pascaline	2006	Ndava	Élève	25.10.2023
Gahungu Juvénal	1953	Ndava	Cultivateur	12.10.2023
Hakizimana Jean-Claude	1988	Ndava	Enseignant	21.11.2023
Hicintuka	1954	Ndava	Cultivateur	12.10.2023
Ingabire Inès	2006	Gitara	Elève	25.10.2023
Ingabire Steve	2003	Nyamiyaga	Elève	25.10.2023
Iteriteka Tony	2008	Gatare	Elève	25.10.2023
Kimararungu Jean-Claude	1973	Gisozi	Membre du comité exécutif de l'Uprona en commune Gisozi	25.10.2023
Manirambona Didier	1989	Kibimba	Comptable communal	30.11.2023
Manirankunda Jean Bosco	1982	Gisozi	Enseignant	20.11.2023
Minani Vincent	1985	Nyakirwa	Commerçant des boissons de brasseries	30.11.2023
Ndayizeye Capitoline	1977	Gisozi	Enseignant	25.10.2023
Ngenzahayo Frédéric	1979	Gisozi	Enseignant	30.11.2023
Nibigira Euphémie	1980	Gisozi	Enseignante	30.11.2023
Ninteretse Barthélémy	1932	Musimbwe	Cultivateur	13.10.2023
Niyonkuru Pierre	1970	Gisozi	Conseiller en commune Gisozi chargé des affaires politiques, juridiques, administratives et sociales	7.11.2023
Niyukuri Alexis	1996	Gisozi	Commerçant	20.11.2023
Ntakiyiruta Phocas	1992	Gisozi	Enseignant	16.11.2023
Rurayi Mélance	1978	Gisozi	Premier Secrétaire provincial du parti MRC-Rurenzangemero à Mwaro	30.11.2023
Suguru Simon	1935	Musimbwe	Cultivateur	13.10.2023

Annexe 2: Grilles d'entretien

Questionnaire à l'attention de la population de Gisozi

1. Quelle est l'importance de pratiquer l'agriculture et l'élevage en même temps ?
2. Quand est-ce que l'éleusine et les bananiers ont-ils commencé à être cultivés en commune Gisozi ?
3. Dans un trou ou dans une maison, quel est le milieu le plus favorable pour la fermentation du vin de banane ?
4. Quelle est l'origine et l'importance de l'apiculture ?
5. Quand la bière de sorgho et celle de banane sont-elles apparues en commune de Gisozi ?
6. À quel moment consommez-vous de la Primus ou de l'Amstel, et comment les appréciez-vous ?
7. Pourquoi ne buvez-vous pas la bière locale sans chalumeau ?
8. Chez vous, comment accueillez-vous les invités lors d'une fête ?
9. Quel est le but principal de fonder un foyer ?
10. Comment se déroulent les cérémonies de levée de deuil partielle et de levée de deuil définitive ?
11. D'après vous, les bières locales et les bières de la brasserie jouent-t-elles le même rôle dans le déroulement d'une fête ?
12. Quelle est l'importance économique de la consommation des bières de banane, de sorgho, d'éleusine et l'hydromel ?
13. Entre les invités et ceux qui s'invitent tous seuls, qui sont les premiers à être accueillis lors d'une fête ?
14. Comment se déroule la fête de mariage et celle de la naissance d'un enfant ?
15. Quelle est l'importance de pratiquer le système *d'uguterera* ?

Questionnaire à l'attention des débitants de boissons

1. Entre les commerçants qui vendent des bières locales et ceux qui vendent des bières brassées industrielles, lesquels perçoivent les plus gros bénéfices ?

2. Comment concevez-vous le paiement des taxes et des impôts sur les bières et les boissons vendues ?
3. Combien de bouteilles de bières rendez-vous par jour (de Primus, d'Amstel...) et combien de Fanta ?
4. Quels sont les milieux les plus favorables pour la vente des bières et des boissons ?
5. Où trouvez-vous les bières et les boissons que vous vendez ?

Questionnaire à l'attention des autorités de la commune de Gisozi

1. Quel est le comportement démographique dans votre commune de Gisozi ?
2. Quels sont les facteurs essentiels de cette augmentation de la population humaine ?
3. Quels sont les secteurs générateurs de revenus en commune de Gisozi ?
4. Quelles sont les principales activités économiques de la population dans cette commune ?
5. Quelle est l'importance pour vous de l'implantation de bistros en commune Gisozi ?

Questionnaire à l'attention des acteurs politiques

1. Quel est le rôle de la bière dans le recrutement des nouveaux membres ?
2. Est-ce que les partis politiques offrent de la bière ? Gagnent-ils plus de parts de l'électorat que les partis qui en donnent moins ou pas ?
3. Quelles sont les sortes de bières préférées pendant la campagne électorale ?
4. Est-il permis de convaincre la population en donnant de la bière ?
5. Est-ce que l'électorat ne vous trompe pas en affirmant voter pour vous alors qu'il ne veut que profiter de votre bière ?
6. Si cela arrive qu'ils consomment votre bière sans voter pour vous, envisagez-vous de les punir ?

Questionnaire à l'attention des électeurs

1. Pouvez-vous voter pour un candidat qui donne de la bière ?
2. Entre un bon projet de société et une grande quantité de bière, qu'est-ce que vous priorisez dans votre vote ?
3. L'absence de bière pendant la campagne peut entraîner la défaite électorale ?
4. Est-ce que vous consommez la bière sans voter pour le candidat qui vous en a donné ?